# Rapport intérimaire Projet: «Living Lab sur l'expérience de plein air dans un parc urbain: une voie pour soutenir la participation sociale et un mode de vie actif chez les personnes ayant des incapacités»

## Notes du producteur

{Avis au lecteur sur l'accessibilité : Ce document est conforme au Standard sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0) du gouvernement du Québec, afin d'être accessible à toute personne handicapée ou non.

Toutes les notices entre accolades sont des textes de remplacement pour tout contenu faisant appel à une perception sensorielle pour communiquer une information, indiquer une action, solliciter une réponse ou distinguer un élément visuel.

Cette version de rechange équivalente et accessible a été produite par le service Adaptation de l'Information en Médias Substituts de l'Institut Nazareth et Louis-Braille faisant partie du Centre Intégré de la Santé et de Services Sociaux de la Montérégie-Centre.

955, rue d'Assigny – local 139  
Longueuil (Québec) J4K 5C3  
Téléphone: 450 463-1710, poste 346  
Sans frais: 1 800 361-7063, poste 346  
Télécopieur: 450 670-0220  
Courriel: [braille.inlb@ssss.gouv.qc.ca](mailto:braille.inlb@ssss.gouv.qc.ca)

Notes: Assurez-vous de modifier les paramètres de votre logiciel lecteur d'écran, tel que Jaws, en activant la détection des langues et la lecture de la plupart des ponctuations.}

## Symboles spéciaux

{n suivi d'un chiffre, d'un \* ou de tout autre indicateur d'appel} indique la présence d'un appel de note dans le texte et introduit la note de bas de page correspondante

{<\_\_>} flèche horizontale bidirectionnelle

{><} flèche verticale bidirectionnelle

## Liens de navigation

[Notes du producteur](#_Toc2247066)

[Symboles spéciaux](#_Toc2247067)

[Liens de navigation](#_Toc2247068)

[Informations de couverture](#_Toc2247069)

[1. Rappel du projet](#_Toc2247070)

[1.1. Présentation sommaire du contexte de l'étude](#_Toc2247071)

[1.2. Objectifs](#_Toc2247072)

[2. Bilan des travaux](#_Toc2247073)

[2.1. Recension des écrits](#_Toc2247074)

[2.2. Collecte de données](#_Toc2247075)

[2.3. Analyse des données](#_Toc2247076)

[2.4. Rédaction du guide de pratiques](#_Toc2247077)

[2.5. Transfert des connaissances](#_Toc2247078)

[2.5.1. Liste des publications](#_Toc2247079)

[3. Conclusion](#_Toc2247080)

[Annexe 1: Articles sur les déterminants  
Déterminants de l'expérience inclusive de plein air en parc urbain: étude par laboratoires vivants](#_Toc2247081)

[Contexte](#_Toc2247082)

[Recension des écrits](#_Toc2247083)

[Participation sociale et mode de vie actif:](#_Toc2247084)

[Expérience de plein air inclusive](#_Toc2247085)

[Expérience de plein air et parcs urbains:](#_Toc2247086)

[Participation en plein air et facteurs de l'environnement en parc urbain:](#_Toc2247087)

[Objectifs](#_Toc2247088)

[Cadre conceptuel](#_Toc2247089)

[Modèle de développement humain et de processus de production du handicap](#_Toc2247090)

[Expérience de loisir inclusive](#_Toc2247091)

[Conditions de la qualité de l'expérience de plein air inclusive](#_Toc2247092)

[Méthodologie](#_Toc2247093)

[Devis de recherche](#_Toc2247094)

[Population à l'étude et recrutement des participants](#_Toc2247095)

[Méthode et outils de collecte des données](#_Toc2247096)

[Analyse des données](#_Toc2247097)

[Résultats](#_Toc2247098)

[Participants](#_Toc2247099)

[Déterminants de l'expérience inclusive de plein air en parc urbain](#_Toc2247100)

[Discussion](#_Toc2247101)

[Conclusion](#_Toc2247102)

[Références](#_Toc2247103)

[Annexe 2: Guide de pratique  
Guide d'analyse de l'expérience inclusive en parc urbain](#_Toc2247104)

[Table des matières](#_Toc2247105)

[Préambule](#_Toc2247106)

[Introduction](#_Toc2247107)

[Objectifs](#_Toc2247108)

[1. Définitions et concepts](#_Toc2247109)

[1.1. Accessibilité](#_Toc2247110)

[1.2. Plein air](#_Toc2247111)

[1.3. Expérience de loisir de plein air inclusive](#_Toc2247112)

[1.4. Déficience et situation de handicap](#_Toc2247113)

[2. Contexte de planification des aménagements](#_Toc2247114)

[3. Réfléchir sur les conditions de l'expérience inclusive en parc urbain](#_Toc2247115)

[3.1. Soutenir la préparation d'une visite en parc urbain](#_Toc2247116)

[3.2. Soutenir l'accès à une expérience inclusive en parc urbain](#_Toc2247117)

[Conclusion](#_Toc2247118)

[Glossaire](#_Toc2247119)

[Références et sources complémentaires](#_Toc2247120)

[Références](#_Toc2247121)

[Ressources complémentaires](#_Toc2247122)

[Équipements](#_Toc2247123)

[Annexe](#_Toc2247124)

[Processus de développement du parc urbain accessible: questions à se poser](#_Toc2247125)

[Annexe 3: Grille d'autoévaluation](#_Toc2247126)

[Planification](#_Toc2247127)

[Préparation de la visite](#_Toc2247128)

[Expérience en parc urbain](#_Toc2247129)

## Informations de couverture

**Projet dans le cadre du programme OPHQ-REPAR**

{Logo de l'Office des personnes handicapées du Québec.}

{Logo du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation}

Rapport intérimaire  
Projet: «Living Lab sur l'expérience de plein air dans un parc urbain: une voie pour soutenir la participation sociale et un mode de vie actif chez les personnes ayant des incapacités»

Hélène Carbonneau PhD, UQTR, REPAR,  
Tiiu Poldma PhD, CRIR, Université de Montréal,  
Guylaine Le Dorze, PhD, Université de Montréal, CRIR, REPAR,  
Barbara Mazer PhD, McGill, CRIR,  
Sylvie Miaux, PhD, UQTR

{Logo de l'Université du Québec à Trois-Rivières}

{Logo de l'Université de Montréal}

{Logo de l'Université McGill}

**01/07/2018**

{Page 1}

## 1. Rappel du projet

### 1.1. Présentation sommaire du contexte de l'étude

La participation sociale englobe diverses formes d'activités allant des relations sociales à l'engagement politique. Parmi ces activités se retrouvent la pratique de loisirs. Une telle pratique est démontrée comme bénéfique pour la santé mentale et physique. Toutefois, les personnes avec des incapacités seraient largement plus sédentaires que la population en général. Ainsi, la pratique d'activités de plein air est une avenue propice à favoriser un mode de vie actif chez ces personnes dans un environnement sain. De telles pratiques leur demeurent toutefois peu accessibles en raison des caractéristiques environnementales limitantes souvent associées aux milieux naturels. Les personnes vivant avec des incapacités étant fortement à risque de sédentarité avec toutes les conséquences négatives que cela aura pour elles, il est crucial de maximiser les occasions où elles pourraient participer à des loisirs actifs incluant des activités de plein air à proximité de leur domicile. Les personnes vivant avec des incapacités pourraient grandement bénéficier de l'accessibilité à des environnements urbains aménagés tels que les parcs qui appuient une vie plus active au quotidien (Poldma et al, 2014).

L'offre d'une expérience de plein air accessible au sein de parcs urbains demandant moins de déplacements et étant ainsi plus facile d'accès apparait particulièrement intéressante pour la clientèle vivant avec des incapacités qui pourrait s'y rendre avec le transport adapté municipal. Une offre de plein air inclusive dans les parcs urbains s'avère pertinente à développer pour soutenir tant la qualité de vie que la santé des personnes vivant avec des incapacités. Il importe donc de considérer comment une offre de plein air accessible pourrait être développée dans des parcs urbains. Il importe aussi de mieux comprendre les déterminants de la qualité de l'expérience des citoyens vivant avec des incapacités dans ces infrastructures municipales et en particulier dans les parcs urbains pour encourager la participation sociale qui est démontrée comme facteur de bien-être (Swaine et al, 2014).

La participation sociale serait influencée de façon significative par les facteurs de l'environnement (RIPPH, 2016). Une compréhension approfondie des facteurs de l'environnement présents dans un parc urbain est donc nécessaire pour maximiser la participation sociale des personnes vivant avec des incapacités dans des activités de plein air dans ces lieux.

{Page 2}

Les facteurs environnementaux sont définis comme étant les éléments du monde physique, attitudinal et sociétal de l'individu (OMS, 2001). L'environnement physique englobe les caractéristiques de l'espace physique, y compris les éléments construits et créés par l'homme, les caractéristiques géographiques et climatiques, ainsi que les éléments naturels. L'environnement attitudinal fait référence aux attitudes et aux comportements des individus se situant dans l'environnement immédiat de la personne avec des incapacités. L'environnement sociétal, quant à lui, comprend les aspects abstraits de l'environnement, tels les politiques, les procédures et les services de la communauté, de la société ou la culture dans laquelle un individu participe. Vouloir maximiser l'accessibilité à une expérience de plein air optimale pour les personnes vivant avec des incapacités implique d'aller au-delà des infrastructures pour considérer l'ensemble des facteurs environnementaux susceptibles d'interagir avec la qualité de l'expérience de ces personnes dans un parc urbain. La présente étude s'intéresse à cette question.

### 1.2. Objectifs

La présente étude s'intéresse aux déterminants environnementaux de l'expérience de plein air inclusive dans le contexte particulier d'un parc urbain et à comment y assurer une meilleure qualité de vie dans cette expérience. Elle aspire donc à mieux comprendre les caractéristiques propres aux parcs urbains qui viennent soutenir ou limiter l'atteinte d'une expérience de loisir de plein air accessible pour des personnes vivant avec des incapacités. Le parc urbain a été retenu comme lieu d'expérimentation en raison de sa proximité pour les personnes avec des incapacités qui peuvent alors plus facilement y accéder avec le transport en commun si besoin. Une telle infrastructure est ainsi plus propice à permettre une pratique régulière d'activités contribuant par le fait même à accroitre la participation sociale et un mode de vie actif au quotidien pour les personnes vivant avec des incapacités. Les objectifs spécifiques sont:

1. Comprendre les attentes et les besoins de personnes vivant avec des incapacités en regard de la pratique de plein air en milieu urbain;
2. Comprendre les conditions d'une expérience de plein air inclusive dans un parc urbain;
3. Identifier les facteurs de l'environnement qui viennent faciliter ou limiter la qualité de l'expérience de plein air accessible dans un parc urbain.
4. Agir sur les facteurs de l'environnement qui faciliteraient l'accessibilité des parcs, dans le cadre d'un Laboratoire vivant avec des parcs partenaires.
5. Répertorier les actions qui ont effectivement facilité l'accessibilité à ces parcs et qui ont assuré une expérience de plein air optimale selon les personnes vivant avec des incapacités physiques.

{Page 3}

## 2. Bilan des travaux

### 2.1. Recension des écrits

Une mise à jour de la recension des écrits a été menée au début du projet et une veille est réalisée régulièrement par l'assistant de recherche coordonnatrice du projet jusqu'à la fin du projet. Cette recension a considéré non seulement la littérature scientifique mais aussi la documentation grise. Il a ainsi été possible d'inventorier divers guides développés par le milieu de la pratique pour optimiser l'accessibilité dans un parc (principalement des parcs en milieu naturel). L'étudiante responsable de la recension des écrits a réalisé un stage en France pour ses études à la maîtrise dans le cadre d'un partenariat établi par la chercheure principale en regard de l'accessibilité aux activités de loisir et en particulier celles de plein air. Elle a alors réalisées des entrevues et des visites auprès de plusieurs milieux ayant développé un tel guide en France. Cette collecte a permis d'enrichir le projet. Un article synthèse des écrits dans le domaine est d'ailleurs prévu dans les activités de transfert des connaissances. De plus, l'étudiante présentera les résultats de son stage lors du prochain congrès «Tourisme pour tous» qui se tiendra en octobre 2018 à Bruxelles.

### 2.2. Collecte de données

La collecte des données a demandé des rencontres préalables dans chacune des villes pour présenter plus à fond la démarche et planifier les collectes de données. Des rencontres avec les responsables dans les diverses municipalités ont ainsi eu lieu de la fin juin jusqu'au début août 2016. Ces rencontres ont permis de leur présenter le projet et de valider le choix du parc mais aussi de discuter de leurs attentes face à leur implication dans la recherche.

La collecte des données a été réalisée au cours des mois de juillet et août 2016. Une première rencontre a été menée avec les participants ayant des incapacités et des représentants de la municipalité pour chacun des trois sites de collectes. Une journée de collecte de données a ensuite été menée dans chacun des parcs au cours des mois de juillet et août 2016. Des rencontres post-collectes de données pour valider les analyses par parc ont ensuite été menées entre le mois d'août 2016 et le mois de février 2017. (Voir tableau des dates pour chacune des collectes de données).

{Page 4}

**Tableau 1: sommaire des collectes de données**

**Site ‑ Milieu 1:**

|  | **Rencontre pré** | **Journée au parc** | **Rencontre post** |
| --- | --- | --- | --- |
| Date de réalisation | 11 juillet 2016 | 28 juillet 2016 | 21 décembre 2016 |
| Participants avec incapacités | 5 | 6 | 6 |
| Représentants de la ville | 2 | 2 | 2 |

**Site ‑ Milieu 2:**

|  | **Rencontre pré** | **Journée au parc** | **Rencontre post** |
| --- | --- | --- | --- |
| Date de réalisation | 19 juillet 2016 | 29 juillet 2016 | 13 décembre 2016 |
| Participants avec incapacités | 4 | 5 | 5 |
| Représentants de la ville | 2 | 1 | 1 |

**Site ‑ Milieu 3:**

|  | **Rencontre pré** | **Journée au parc** | **Rencontre post** |
| --- | --- | --- | --- |
| Date de réalisation | 18 août 2016 | 30 août 2016 | 27 février 2017 |
| Participants avec incapacités | 6 | 3 | 3 |
| Représentants de la ville | 2 | 2 | 3 |
| Participant du milieu | 1 | 1 | 0 |

### 2.3. Analyse des données

L'analyse des données par parc a suivi dès le mois d'août jusqu'en janvier 2017. Tel que mentionné ci-haut, les rencontres de validation des analyses par parc avec les participants ont ensuite eu lieu entre septembre et février 2017. Ces rencontres ont été utiles pour valider et compléter les analyses par parc. L'analyse inter-parcs a ensuite été amorcée en janvier 2017 à partir d'une grille d'analyse découlant des analyses par parc qui considérait à la fois l'environnement physique et l'environnement social. Cette analyse a aussi permis d'identifier certaines données manquantes et il a été décidé d'ajouter une collecte de données complémentaires dans les parcs au cours de l'été 2017. Les trois sites ont ainsi été revisités par des membres de l'équipe de recherche. Une rencontre des chercheurs a ensuite eu lieu à la fin de l'été 2017 pour compléter l'analyse inter-parcs et établir les éléments à prendre en considération dans l'élaboration du guide de pratiques qui en découlera. Un article scientifique a été écrit pour présenter une synthèse des résultats (voir annexe 1).

### 2.4. Rédaction du guide de pratiques

La rédaction du guide de pratiques en aménagement accessible pour les parcs urbains s'est échelonnée de septembre 2017 à avril 2018. Ce guide de pratiques vise à traduire les résultats en éléments à prendre en compte afin de faire le point sur l'accessibilité d'un parc en vue de produire un plan d'action pour l'optimiser (voir annexe 2).

{Page 5}

Un comité de pilotage composé de 5 plusieurs intervenants du milieu de la pratique a été sollicité à plusieurs occasions par l'équipe de recherche au cours de ce processus. Cette façon de procéder a permis d'enrichir la démarche et d'ajuster le vocabulaire utilisé en fonction des us et coutumes dans le milieu municipal. Une grille d'évaluation a aussi été développée. Cette grille demande toutefois à être validée plus à fond avant de la publier (voir annexe 3).

### 2.5. Transfert des connaissances

Plusieurs activités de transfert de connaissance ont été menées et d'autres sont à venir. Ainsi, quatre conférences scientifiques ont été réalisées et un chapitre de livre a déjà été produit en lien avec le projet. Une première présentation par Hélène Carbonneau a eu lieu lors du congrès de l'*ACFAS* en juin 2017 au sein d'un colloque portant sur l'équité environnementale et la ville. Une seconde présentation faite par Sylvie Miaux s'est tenue en Suisse lors du *Congrès ALTER* en juillet 2017 qui regroupaient des chercheurs internationaux autour de la question du handicap. Une troisième a été réalisée par Tiiu Poldma lors de *HCI 2017 International* ‑ *19th International Conference on Human-Computer Interaction* en Vancouver, Canada en juillet 2017. En lien avec ce colloque un chapitre de livre a aussi été publié. Une dernière présentation a été faite par la professeure Poldma lors du Congrès mondial de design qui se tenait à Montréal en octobre 2017. Une autre présentation est prévue en 2020 lors du prochain Congrès canadien de recherche en loisir. De plus, Tiiu Poldma a fait mention de projet lors des invitations aux 2 keynotes (présentations invitées), ou elle parlait de ce projet parmi deux «Living Labs». La première a été présentée lors le congrès ICVR tenue à Université McGill à Montréal en juin 2017 et les «grand Rounds» de l'Université Alberta à Edmonton en juin 2018.

Des articles scientifiques seront aussi soumis à des revues scientifiques (tels que Leisure, Annals of Leisure Research et autres). Un premier article a été rédigé et sera traduit sous peu pour être soumis à la revue Leisure Research. Une autre publication est actuellement en préparation sur la question de l'influence de la vision de l'accessibilité présente dans le milieu sur la portée de l'expérience de plein air inclusive. Un autre article est en rédaction au sujet des méthodologies utilisées (Mobil methods et études de cas) dans un contexte de Living Lab.

De plus, des activités de transfert des connaissances dans les milieux de la pratique suivront en 2018.

{Page 6}

Nous envisageons faire une présentation notamment lors de la table des régions de 6 l'Association québécoise de loisir pour personnes handicapées (AQLPH) au mois l'automne 2018 ainsi qu'au congrès de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) à l'automne 2019. Nous envisageons aussi réaliser un Webinaire en collaboration avec l'AQLPH et l'AQLM à la fin de l'automne 2018. De plus, les résultats seront aussi communiqués en ligne dans un bulletin de l'Observatoire québécois du loisir ainsi que dans des revues professionnelles (tel que l'Agora Forum). Le guide de pratique sera rendu accessible par le site de la Bibliothèque électronique en loisir ainsi que sur le site de l'AQLPH.

#### 2.5.1. Liste des publications

**Chapitre de livre:**

Poldma, T., Carbonneau, H. Miaux, S., Mazer, B., Le Dorze, G., Gilbert, A., Hammouni, Z., El-Khatib, A. (2017). Chapter 26: Lived Experiences and Technology in the Design of Urban Nature Parks for Accessibility. In Antona, M & Stephanidis, C. (Eds.). Universal Access in Human-Computer Interaction: Design and Development Approaches and Methods. Human and Technological Environments. UAHCI 2017 19th international Conference, UAHCI 2017 Vancouver, BC Canada Proceedings, Part III, LNCS 10279 Cham, Switzerland: Springer International Publishing AG 2017, pp. 308-319.

**Présentations orales dans des congrès:**

Carbonneau, H., Miaux, S., Poldma, T., LeDorze, G., Mazer, B., Gilbert, A., Hammouni, Z., El-Khatib A. (2017). Living Lab en parc urbain, vers une expérience de plein air accessible en parc urbain. Colloque 616 ‑ L'équité environnementale et la ville, ACFAS, Montréal, 11-12 mai 2017

Miaux, S., Carbonneau, H., Poldma, T., LeDorze, G., Mazer, B. (2017). Rôle du design des parcs urbains sur le développement de la participation sociale et d'un mode de vie actif chez les personnes vivant avec des incapacités. Congrès ALTER, Lausanne, 6-7 juillet.

Poldma, T., Carbonneau, H., Miaux, S., Mazer, B., Le Dorze, G., Gilbert, A., Hammouni, Z., El-Khatib A. (2017). Lived Experiences and technology in the design of urban parks for accessibility. HCI 2017 International ‑ 19th International Conference on Human-Computer Interaction, Vancouver, BC, 4-9 July 2017.

Poldma, T., Carbonneau, H., Miaux, S., Mazer, B., LeDorze,G., Gilbert, A., Hammouni, Z., El-Khatib A. (2017). The Urban Park Living Lab: Interdisciplinary research exploring universal design to create an accessible park for persons with disabilities. World Design Summit Congress 2017, Montreal, Canada, octobre 2017.

Gilbert, A., Reichhart, F., Carbonneau, H. (2018). Accessibilité des activités de plein air en France: découvertes et pratiques inspirantes. Destination pour tous ‑ Sommet mondial du tourisme accessible. Bruxelles, Belgique, 1-2 octobre 2018.

Gilbert, A. (2018). De la France au Québec: pratiques inspirantes. Festival Duhamel en Raquette. Duhamel, Québec, 24 février 2018.

{Page 7}

**Présentation par affiche**

Hammouni, Z., Poldma, T., Carbonneau, H., Miaux, S., Mazer, B., Le Dorze, G., Gilbert, A. (2018) Laboratoire vivant dans des parcs urbains: une voie pour soutenir la participation sociale pour des personnes ayant des incapacités. XVIe édition Carrefour des connaissances, 7 juin, Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal

**Conférenciers invités**

Poldma, T. (2017). Keynote speaker. Titre: People, technology and eanbling environments: Charing research and lived experiences for persons with disabilities in the context of Living Lab research". ICVR conference, Université McGill, 19-22 juin 2017.

Poldma, T. (2018). Peter McCracken Lecture Series, Faculty of Geriatric Medicine, University of Alberta. Poldma, T. Titre: Considering Aging in the Interior Environment: Issues, Concepts and Good Practices. Edmonton, Canada, 20 juin, 2018.

Carbonneau, H. (2018). L'expérience inclusive, une condition essentielle de l'accessibilité en loisir, Journée scientifique de l'Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap. Paris (Suresnes), France, 27 septembre 2018.

**Articles scientifiques**

Carbonneau, H., Miaux, S., Poldma, T., Mazer, B., Le Dorze, G., Gilbert, A., Hammouni, Z. (en cours de traduction). Déterminants de l'expérience inclusive de plein air en parc urbain: étude par laboratoires vivants. À être soumis à la revue Leisure sciences.

Miaux, A., Gilbert, A., Carbonneau, H., Poldma, T., Mazer, B., Le Dorze, G., Hammouni, Z. (en rédaction). Utilisation des méthodes mobiles au sein d'une approche par Living lab. À être soumis à la revue Approches inductives.

Carbonneau, H., Miaux, S., Poldma, T., Mazer, B., Le Dorze, G., Gilbert, A., Hammouni, Z. (en rédaction) Influence de la vision de l'accessibilité présente dans le milieu sur la portée de l'expérience de plein air inclusive. À être soumis à la revue Leisure/Loisir.

**Documents de vulgarisation**

Carbonneau, H., Gilbert, A., Miaux, S., Poldma, T., Mazer, B., LeDorze, G., Hammouni, Z. (2018) Guide d'analyse de l'expérience inclusive de plein air en parc urbain

Carbonneau, H., Miaux, S., Gilbert, A., (en rédaction). Réflexion sur la qualité de l'expérience inclusive, Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir.

**Implication dans la communauté**

Carbonneau, H., Gilbert, A., (2018). Implication dans le comité «Espaces» de l'Association québécoise du loisir public

{Page 8}

Carbonneau, H. (2018). Membre du comité aviseur pour la rédaction de l'avis sur le plein air pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles

## 3. Conclusion

Cette étude aura permis de mieux comprendre les déterminants environnementaux de l'expérience inclusive de plein air des personnes ayant des limitations en parcs urbains. Elle aura mené à la rédaction d'un guide de pratique qui nous l'espérons sera utile pour sensibiliser et outiller les milieux municipaux qui voudraient maximiser l'accès à l'expérience de plein air au sein des parcs urbains pour les personnes vivant avec des limitations. Ceci serait dès plus utiles pour aider ces personnes à davantage adopter un mode de vie actif. La démarche de recherche action mobilisée dans cette étude est certes l'une de ses forces car elle a été utile pour favoriser le développement de partenariats entre les villes et municipalités et des chercheurs en réadaptation. Cela sera aussi certainement facilitant pour le transfert de connaissance. De tels partenariats seront certes favorables pour continuer de soutenir la participation sociale des personnes vivant avec des incapacités dans leur communauté. Ce projet a ainsi mené au développement de savoirs scientifiques en regard l'expérience inclusive de plein air en parc urbain pour les personnes en situation de handicap tous en contribuant au développement des pratiques en matière d'accessibilité dans un parc urbain. D'autres démarches de recherche seront nécessaires pour mieux saisir dans quelle mesure les résultats de cette étude seront mobilisées par le milieu de la pratique et permettront de soutenir l'amélioration de l'accessibilité à une expérience inclusive de plein air dans des parcs urbains. Notamment, il sera intéressant de faire une autre étude afin de valider la grille d'autoévaluation produite en lien avec le guide de pratique.

{Pages 9 et 10}

## Annexe 1: Articles sur les déterminants Déterminants de l'expérience inclusive de plein air en parc urbain: étude par laboratoires vivants

Carbonneau, H.{n1}, Miaux, S.{n1}, Poldma, T.{n2}, LeDorze, G.{n2}, Mazer, B.{n3}, Gilbert, A.{n1}, Hammouni, Z.{n2}

Auteur de correspondance:

Hélène Carbonneau, PhD  
Professeure titulaire  
Département d'études en loisir, culture et tourisme  
Université du Québec à Trois-Rivières  
[helene.carbonneau@uqtr.ca](mailto:helene.carbonneau@uqtr.ca)

(Cet article sera traduit en anglais et soumis dans la revue Leisure Sciences)

{n1} Université du Québec à Trois-Rivières

{n2} Université de Montréal

{n3} Université McGill

{Page 11}

### Contexte

La participation sociale englobe diverses formes d'activités allant des relations sociales à l'engagement politique. Parmi ces activités se retrouvent la pratique de loisirs qui est démontrée comme bénéfique pour la santé mentale et physique. Toutefois, une telle pratique, surtout de loisirs actifs, est souvent plus difficile pour les personnes avec des limitations fonctionnelles, qui seraient plus sédentaires que la population en général, avec toutes les conséquences négatives que cela aura pour elles (Buttimer et Tierney, 2005; Shikako-Thomas, Majnemer, Law et Lach, 2008; Anderson et Heyne. 2010; Badia et al, 2013). La pratique d'activités de plein air est une avenue propice au développement d'un mode de vie actif dans un environnement sain chez les personnes ayant des limitations. De telles activités leur demeurent toutefois peu accessibles en raison de caractéristiques environnementales limitantes, notamment la distance des sites de plein air, souvent associées aux milieux naturels (Williams, Vogelsong, Green, Cordell, 2004; Brannan et al, 2003; Carbonneau, Duquette, Gilbert et St-Onge, 2017). Il importe de maximiser les occasions où les personnes ayant des limitations pourraient participer à des loisirs actifs incluant des activités de plein air à proximité de leur domicile. Ces personnes pourraient grandement bénéficier de l'accessibilité à des environnements urbains aménagés tels que les parcs qui appuient une vie plus active au quotidien (Carbonneau et al., 2017; Poldma et al, 2014 ; Keniger, Gaston, Irvine, Fuller, 2013 ; La Rosa, 2013). Cela commande de considérer comment une offre d'activités plein air inclusives pourrait être développée dans des parcs urbains et de mieux comprendre les déterminants de la qualité de l'expérience des citoyens ayant des limitations dans ces espaces. C'est dans ce contexte qu'un groupe de recherche s'est intéressé aux déterminants environnementaux de l'expérience inclusive de plein air dans le contexte particulier d'un parc urbain. Cet article présente les résultats d'une étude réalisée par ce groupe en utilisant une approche de recherche par laboratoires vivants.

### Recension des écrits

#### Participation sociale et mode de vie actif:

L'importance de la participation sociale pour les personnes ayant des limitations a largement été documentée. Selon Raymond, Gagné, Sévigny et Tourigny (2008), cette participation peut se manifester de cinq façons: 1) maintenir des relations sociales en contexte individuel, 2) maintenir des relations sociales en contexte de groupe, 3) participer à des activités collectives (loisirs, cours, conférences), 4) faire du bénévolat organisé ou non organisé, 5) s'engager dans une cause sociopolitique. Les activités de loisir incluent diverses pratiques allant des activités culturelles aux activités physiques et sportives. Ces dernières sont particulièrement importantes pour les personnes ayant des limitations en contribuant à l'adoption d'un mode de vie plus actif. Parmi les activités propices à un mode de vie actif se retrouvent les activités de plein-air. Si la sédentarité est un fléau dans la société, la situation est encore plus alarmante pour les personnes ayant des limitations (Badia et al., 2013; Buttimer et Tierney, 2005; Shikako-Thomas, Majnemer, Law et Lach, 2008; Anderson et Heyne, 2010). Ceci confirme l'importance de mieux comprendre comment optimiser la pratique de loisirs actifs, notamment les activités de plein air.

#### Expérience de plein air inclusive

Les activités de plein air ont des bienfaits pour la santé physique et mentale des personnes ayant des limitations (Anderson et al., 1997; Wilding, 2000; Brannan et al., 2003; Freudenberg et Arlinghaus, 2010; Cuesvasm, 2014; Tomiato, 2014; Holleben et Strassburger, 2015). Outre l'activité physique ainsi rendue possible, les personnes vivent une expérience positive en contact avec la nature (Pikora, Giles-Corti, Jamrozik et Donovan, 2003; Ewing et Handy, 2009).

{Page 12}

Une telle expérience leur permettrait de vivre des moments intenses et d'en apprendre davantage sur eux-mêmes. Cela contribuerait au rehaussement de leur estime de soi (Brannan, Arick et Fullerton 2002; Brannan et al., 2003). Non seulement de telles pratiques ont le potentiel de leur faire vivre un sentiment de liberté durant l'activité cela contribuerais à aider les personnes ayant des limitations à repousser leurs limites et envisager de nouvelles possibilités de loisirs actifs (Carbonneau et al, 2017). Des bienfaits découlent aussi de la socialisation associée à ces activités venant réduire l'isolement (Sutherland et Stroot, 2009).

Néanmoins, une telle pratique demeure limitée pour les personnes avec des limitations se voient pour ainsi dire exclus de telles activités hors celles offertes par certains centres spécialisés (Williams, Vogelsong, Green, Cordell, 2004). Certains auteurs (Erickson, 2006; Reichhart, 2013) se sont intéressés aux normes d'aménagement des lieux de plein air afin d'en accroitre l'accroitre l'accessibilité. Plusieurs guides ont d'ailleurs été développés dans cette perspective (CEREMA/CERTU, 2015; Conseil général Alpes de Haute-Provence, 2010; Handirect, 2015; Lewko, 2006; MITRA ‑ Rhône-Alpes: tourisme, 2009; National Park Service, 2014; Terrier, Barbier, Huret et Vincent, 2000; Kéroul, 2014a, 2014b).

D'autres auteurs affirment l'importance de considérer plus globalement l'expérience vécue dans le milieu naturel (Brown, Kaplan, Quaderer, 1999; Burns, Paterson et Watson, 2009; Blaho-Ponce, 2013). Dillenscheider, 2007 ainsi que Hutchinson, Mecke et Sharpe (2008) invitent à considérer la question non pas en fonction du spectre réduit des incapacités mais plutôt dans une perspective d'inclusion. Une étude, menée dans quinze milieux (stations de ski, clubs de voile, parcs provinciaux, bases de plein air, etc.) auprès de dirigeants (n = 15), d'intervenants (n = 20) et de participants vivant avec des limitations (n = 43), a documenté les conditions déterminantes d'une offre inclusive d'activités de plein air selon diverses pratiques telles les activités nautiques, le vélo ou le ski alpin (Carbonneau et al,2017). Cette étude souligne l'importance que l'activité puisse répondre aux attentes et aspirations des personnes ayant des incapacités pour mener à une pratique pérenne. Par ailleurs, l'enjeu du transport vers les sites de pratiques (centres de ski, parcs provinciaux, etc.) demeurant un frein majeur à la pratique de plein air cela invite à mieux documenter l'accessibilité de structures de proximité tels les parcs urbains pour soutenir une pratique de plein air chez un plus grand nombre de personnes ayant des limitations.

#### Expérience de plein air et parcs urbains:

L'offre d'une expérience de plein-air accessible au sein de parcs urbains est intéressante en raison de sa proximité pour les personnes avec des limitations qui peuvent plus facilement y accéder avec le transport en commun. Une telle infrastructure est plus propice à permettre une pratique régulière d'activités contribuant par le fait même à accroitre la participation sociale et un mode de vie actif au quotidien pour les personnes ayant des limitations. Il importe donc de mieux comprendre les déterminants de la qualité de l'expérience des citoyens vivant avec des limitations. Cela commande de considérer les déterminants environnementaux tant sur le plan physique qu'humain et normatif.

#### Participation en plein air et facteurs de l'environnement en parc urbain:

La participation sociale serait influencée de façon significative par les facteurs de l'environnement (RIPPH, 2016). Blano-Ponce (2013) invite à considérer l'accessibilité au plein air comme une chaîne allant de l'information jusqu'à la réalisation de l'activité en milieu naturel. Une compréhension approfondie des facteurs de l'environnement présents dans un parc urbain est donc nécessaire pour maximiser la participation sociale des personnes ayant des limitations dans des activités de plein air dans ces lieux.

{Page 13}

Les facteurs environnementaux sont définis comme étant les éléments du monde physique, attitudinal et sociétal de l'individu (OMS, 2001). L'environnement physique englobe les caractéristiques de l'espace physique, y compris les éléments construits et créés par l'homme, les caractéristiques géographiques et climatiques, ainsi que les éléments naturels. L'environnement attitudinal fait référence aux attitudes et aux comportements des individus se situant dans l'environnement immédiat de la personne avec des limitations. L'environnement sociétal, quant à lui, comprend les aspects abstraits de l'environnement, tels les politiques, les procédures et les services de la communauté, de la société ou la culture dans laquelle un individu participe.

Vouloir maximiser l'accessibilité à une expérience de plein air optimale pour les personnes ayant des limitations implique ainsi d'aller au-delà des infrastructures pour considérer l'ensemble des facteurs environnementaux susceptibles d'interagir avec la qualité de l'expérience de ces personnes dans un parc urbain. La présente étude s'intéresse à cette question.

#### Objectifs

La présente étude vise à mieux comprendre les caractéristiques propres aux parcs urbains qui viennent soutenir ou limiter l'atteinte d'une expérience inclusive de plein air pour des personnes ayant des limitations. Les objectifs spécifiques sont:

1. Comprendre les conditions d'une expérience de plein air inclusive dans un parc urbain;
2. Identifier les facteurs de l'environnement qui viennent faciliter ou limiter la qualité de l'expérience de plein air accessible dans un parc urbain.
3. Répertorier les actions qui ont effectivement facilité l'accessibilité à ces parcs et qui ont assuré une expérience de plein air optimale selon les personnes ayant des limitations physiques.

### Cadre conceptuel

Le présent projet propose d'explorer comment les pratiques de plein-air dans un parc urbain pourraient être développées pour permettre une expérience inclusive pour les personnes ayant des limitations. Cette étude s'appuiera sur modèle de développement humain et de processus de production du handicap. Les trois conditions de l'expérience inclusive (Carbonneau, Cantin et St-Onge, 2015) ainsi que les déterminants de la qualité de l'expérience de plein air accessible (Carbonneau et al, 2017) sont aussi au coeur de cette démarche.

#### Modèle de développement humain et de processus de production du handicap

«Selon le Modèle de développement humain ‑ Processus de production du handicap MDH-PPH), la participation sociale correspond à la réalisation de ses habitudes de vie dans son milieu (école, milieu de travail, quartier, etc.)» (RIPPH, 2016). Ce modèle précise que l'exercice des habitudes de vie permet non seulement la survie mais aussi l'épanouissement des personnes. La possibilité pour une personne de réaliser pleinement ses habitudes de vie résulte de l'interaction entre les facteurs personnels (facteurs identitaires, systèmes organiques et capacités) et les facteurs environnements. Ces derniers qui correspondent aux dimensions sociales ou physiques qui définissent le mode d'organisation et le contexte d'une société. Ces facteurs peuvent s'inscrire dans un contexte micro (famille, amis, domicile, etc.), méso (quartier, école, etc.) ou macro (politiques, règles, etc.).

{Page 14}

#### Expérience de loisir inclusive

Un cadre conceptuel de l'expérience de loisir accessible a été développé pour mieux comprendre les conditions d'une telle expérience (Carbonneau, Cantin et St-Onge, 2015). Ainsi, l'expérience de loisir inclusive implique que non seulement la personne ait accès à des lieux de pratique et des équipements mais aussi que les lieux et les activités qui y sont proposées soient significatifs pour elle. Cela demande aussi que les activités correspondent aux aspirations et intérêts des personnes et qu'elles leur permettre d'utiliser leur potentiel d'une façon optimale en fonction de leurs attentes. Finalement, il est aussi nécessaire que les personnes puissent développer des relations significatives et réciproques avec les autres participants.

#### Conditions de la qualité de l'expérience de plein air inclusive

Carbonneau et St-Onge (2015) ont mis en lumière trois conditions déterminantes pour une expérience de plein air inclusive soit l'individualisation de l'approche, la maximisation du plaisir ressenti ainsi que la qualité des relations avec le personnel et les autres participants. Il s'avèrera ainsi important de considérer dans quelle mesure les aménagements répondent aux besoins des participants. Il importe aussi de considérer dans quelle mesure l'environnement permet l'accès à une expérience propice à maximiser le plaisir ressenti dans l'activité. Finalement, il est nécessaire de vérifier comment l'aménagement des parcs urbains favorise ou non la socialisation et la mise en relation avec le personnel et les autres usagers.

### Méthodologie

#### Devis de recherche

Un dispositif de recherche avec un devis qualitatif suivant les principes de l'approche de «Living Lab» a été retenu pour cette étude. Un tel dispositif apparaissait le plus pertinent car il est propice à comprendre en profondeur le vécu des personnes dans un environnement (Leminen, Westelund et Nystrôm, 2012). Un Laboratoire vivant privilégie une approche recherche action participative, où les participants et partenaires collaborent avec les chercheurs. Le laboratoire vivant est un environnement ouvert qui privilégie des recherches sur le terrain avec les participants de façon participative et en action. Leminen, Westerlund et Nystrôm (2012) définissent la méthode par living lab comme étant: *«Physical and other stakeholders, all collaborating for creation, protoyping, validating and testing of new technologies, services, products and systems in real life contexts»*. Ce projet a ainsi offert un environnement aux participants qui ont collaboré pour créer et valider les offres des services dans le développement d'un système en contexte réel pour soutenir une expérience propice à maximiser le plaisir ressenti et par conséquent la participation dans des activités de plein air en parc urbain.

#### Population à l'étude et recrutement des participants

Des personnes de plus de 14 ans ayant une incapacité liée à une déficience physique, sensorielle ou intellectuelle ont été recrutés. Le recrutement s'est fait à l'aide des partenaires du milieu associatif œuvrant auprès de personnes ayant des limitations dans les municipalités où se déroulaient les collectes de données.

#### Méthode et outils de collecte des données

S'inscrivant dans un contexte de Living Lab, une première étape de ce projet a été de spécifier avec un groupe de participants avec des limitations et des responsables d'un parc urbain les activités à explorer en fonction du potentiel du site et des attentes des personnes.

{Page 15}

Des démarches exploratoires ont ensuite été réalisées dans trois parcs urbains. L'utilisation de la méthodologie des «Mobils methods» (Murray, 2009; Miaux, 2007; Miaux et al, 2010) a été retenue pour cette étape afin de cerner le vécu des participants dans un parc urbain. Cette approche permet, à partir du récit en temps réel du parcours, de repérer les éléments déterminants de l'itinéraire (Miaux, 2007) qui vont informer sur les qualités et les dysfonctionnements de l'environnement en parc urbain dans lequel la personne se déplace. Cette méthodologie comporte trois étapes: 1) une rencontre avec les participants pour discuter de leurs attentes, aspirations, appréhensions, etc., 2) une visite d'exploration en utilisant caméra vidéo, caméra photo et enregistreuses pour capter l'expérience in-vivo des participants au sein d'un parc urbain, 3) une rencontre de retour sur l'expérience. Par ailleurs, des grilles d'observation et notes de l'équipe de recherche ont aussi utilisées pour permettre une évaluation complémentaire de la qualité de l'expérience en considérant aussi les relations avec les autres usagers du parc.

Des rencontres ont aussi été réalisées suite à l'analyse des données afin de recueillir les commentaires des participants aux visites d'exploration quant aux éléments qui auront été dégagés comme pistes pour maximiser l'accessibilité des parcs urbains.

Finalement, l'équipe de chercheurs est retournée sur le terrain un an plus tard pour valider certaines informations et constater dans quelle mesure les observations menées lors des laboratoires vivants avaient conduit ou non à apporter certains correctifs au sein des parcs visités.

Cette approche a été mise en œuvre dans trois milieux urbains différents soit un milieu métropolitain, un urbain et un semi-urbain en lien avec les partenaires du milieu de la pratique pour ce projet.

#### Analyse des données

Les diverses données ont été analysées en utilisant l'approche qualitative par questionnement analytique de Paillé et Mucchielli (2003) qui permet d'orienter l'analyse en fonction des questions découlant des objectifs de l'étude des facteurs environnementaux en lien avec la qualité de l'expérience en parc urbain. Cette approche permet aussi un enrichissement du processus en considérant les nouvelles avenues qui pourraient émerger de l'analyse des données au fur et à mesure du processus d'évolution du projet en fonction des divers objectifs.

### Résultats

#### Participants

Trois laboratoires vivants ont ainsi été menés, dans trois villes de tailles différentes avec la participation de 3 à 6 citoyens adultes{n1} et aînés avec des limitations (motrices et sensorielles), 1 à 3 représentants des villes ainsi que 2 à 4 chercheurs. Le tableau 1 présente les participants avec plus de détails

Insérer tableau 1 ici

{n1} Deux enfants ainsi que des conjoints ont accompagné des participants lors du laboratoire vivant dans le milieu 1 permettant ainsi de vivre la visite d'un parc d'une famille avec un parent qui a des limitations. Ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les participants.

{Page 16}

#### Déterminants de l'expérience inclusive de plein air en parc urbain

L'analyse des données de ces trois laboratoires vivants a permis de faire ressortir sept thématiques se regroupant sous deux dimensions soit la préparation de la visite et l'expérience au sein du parc. Les deux premières thématiques concernent l'avant visite au parc et portent sur l'accès à l'information sur ce qui est accessible comme activités et services dans le parc ainsi que le niveau de facilité du transport pour se rendre au parc. Les cinq autres thématiques qui ont trait à l'accès à une expérience inclusive au sein du parc consistent en l'orientation dans le parc, la configuration du parc, l'accessibilité à une expérience inclusive dans les différentes aires du parc, l'accessibilité du mobilier et des équipements et la sensibilisation de l'environnement humain incluant à la fois le personnel et les autres usagers du parc.

##### Préparation de la visite au parc

La planification de la visite, incluant tant le fait d'être bien informé des activités offertes et accessibles que de savoir comment s'y rendre, est le point de départ pour permettre l'accès à une expérience inclusive pour des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

1) Accès à l'information sur les activités et services accessibles dans le parc

D'emblée lors de la rencontre pré-visite, l'importance d'avoir accès à une information juste et précise sur le parc ressortait comme une condition essentielle pour amener les personnes ayant des limitations à vouloir s'y rendre. Une conversation entre 3 participants illustre bien le flou qui existe dans la connaissance des ressources:

Si tu veux en profiter, tu peux louer des fauteuils qui vont dans l'eau. (Participant 3, milieu 2)

Haaaaa ouin! (Participant 2, milieu 2)

La piscine a un lève-personne aussi. (Participant 6, milieu 2)

C'est plate pour une chose, ça se sait pas. Moi je n'étais pas au courant de ça! (Participant 2, milieu 2)

L'information requise dépasse largement le fait de savoir si les services de base (tels les salles de toilettes) sont accessibles, Ce commande aussi d'être informé des activités qu'il leur sera possible de faire ainsi que du matériel qui sera à leur disposition pour soutenir une participation active et satisfaisante (accès aux sentiers, disponibilité de matériel adapté, etc.). Cela implique aussi de pouvoir aisément connaître les modalités d'accès au parc que ce soit avec un transport public ou privé incluant la disponibilité et la localisation des espaces de stationnement pour personnes handicapées.

2) Facilité de transport pour se rendre au parc

Une fois bien informées, il est vital que les personnes ayant des limitations puissent facilement se rendre au parc que ce soit à pied ou en fauteuil roulant, avec le transport en commun, le transport adapté ou sa voiture personnelle. Une participante explique:

Il y a un parc tout près de chez moi j'aime beaucoup ça parce que c'est proche du fleuve j'entends l'eau j'entends les bateaux on peut monter sur le quai ou des choses comme ça mais je ne peux pas y aller beaucoup parce que juste me rendre au parc. C'est un périple parce que la ville a refusé d'avoir un feu sonore donc je ne peux pas en profiter juste me rendre au parc c'est dangereux (participant 2, milieu 3)

Concernant l'accès en transport en commun, une autre personne ajoute:

{Page 17}

Ça c'est un autre problème des parcs à (nomme la ville) les parcs n'ont pas d'adresse civique donc si je veux me rendre je dois nommer une infrastructure et si je veux me rendre à un autre endroit dans le parc, ils me débarquent quand même au bâtiment (participant 3, milieu 3)

Ainsi le fait qu'un parc puisse être situé à proximité de l'habitation des personnes ne suffit pas à ce qu'elles puissent facilement s'y rendre. Cela nécessite que les trottoirs et rues avoisinant le parc soit accessibles et sécuritaires. Cela implique aussi que les transports publics s'y rendent et que les circuits et arrêts soient bien planifiés et situés de façon à faciliter l'accès aux personnes ayant des incapacités.

##### Expérience inclusive au sein du parc

Une expérience réussie est certes la meilleure garantie pour amener les personnes ayant des limitations à vouloir retourner dans un parc urbain. Lors de la rencontre post-visite, un participant explique comment l'expérience vécue à l'occasion du laboratoire vivant l'a incité à vouloir retourner au parc: «ça donne l'idée de faire un pique-nique comme ça à chaque année» (participant 5, milieu 1)

L'analyse des données montre que divers aspects viennent influencer la qualité de l'expérience dans un parc urbain pour des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Les prochaines sections approfondissent cette question.

1) Orientation dans le parc

Un premier élément est certes la capacité à s'orienter dans le parc. Une participante explique «Moi c'était la première fois que j'allais à ce parc alors quand je suis arrivée j'étais complétement perdue» (participant 6, milieu 3). Une autre ajoute:

J'ai fréquenté beaucoup les parcs avec ma fille plus jeune [...] ce que je trouvais difficile c'était de trouver les terrains de jeu et tout oui ma fille a un problème visuelle mais elle a de la vision quand même mais j'étais quand même souvent obligée de me fier à elle soit pour retrouver mon chemin ou retrouver les plans de jeux ou les choses comme ça parce que beaucoup de chemins se croisent et tout ça et c'est dur à se repérer [...] j'ai toujours la crainte de me perdre ou de me ramasser dieu sait où (participant 2, milieu 3)

Lors des rencontres post visite, les participants acquiesçaient au fait que la présence de cartes décrivant le parc faciliterait l'orientation dans cet espace et permettrait une expérience plus positive. Lors d'un laboratoire vivant un participant exprime son besoin pour plus d'indication: «c'est vraiment très difficile pour moi de circuler dans le parc si je ne suis pas accompagné, ça, ça m'a frappée parce que c'était beau je pouvais suivre les autres dans le sentier sauf que j'avais aucun repère, je ne pouvais pas savoir s'il y avait un autre sentier» (participant 2, milieu 3). Ainsi, la circulation dans le parc peut limiter la qualité de l'expérience et la présence d'une signalisation claire et accessible faciliterait l'orientation et les déplacements dans le parc.

2) Configuration du parc

Découlant de l'enjeu lié à circuler dans le parc, un second élément qui est rapidement apparu comme crucial pour la qualité de l'expérience inclusive est la configuration du parc. Cela fait référence à comment les diverses aires sont reliées les unes aux autres. Par exemple, si le stationnement adapté est situé loin des aires d'intérêt du parc (en particulier des aires de pique-nique), cela rend plus complexe la participation des personnes ayant des limitations.

{Page 18}

Un participant dit: «j'irai pas dans un parc ou dans un endroit en plein air si je n'ai pas un but précis à faire et si je ne connais pas l'endroit où je m'en vais parce qu'il faut que je sache s'il y a du stationnement et des toilettes» (participant 1, milieu 3)

Concernant l'accès aux toilettes, les participants déploraient le fait que cela demandait souvent un long détour par les sentiers alors que les autres usagers pouvaient s'y rendre plus rapidement en coupant au travers des espaces gazonnés.

Ainsi, il ressort de l'analyse des données que la fluidité du déplacement entre les diverses aires d'activités du parc et le stationnement, les aires pique-nique, les toilettes contribuerait à une expérience réussie.

3) l'accessibilité à une expérience inclusive dans les différentes aires d'activités du parc

Plusieurs éléments viennent influencer la qualité de l'expérience inclusive dans les diverses aires d'activités ou de services du parc que ce soit tant le potentiel d'activités adaptées offertes au sein du parc que la qualité de l'accessibilité des divers aménagements qu'on y retrouve.

De facto, l'accessibilité aux activités possibles dans un parc est essentielle pour permettre une expérience positive propice à créer un engouement pour la pratique du plein air. Les possibilités de participation active variaient fortement d'un parc à l'autre. Ceci a grandement influencé l'intérêt des participants à renouveler ou non l'expérience. Ainsi dans le milieu 1, les participants avaient pu faire diverses activités au cours de la journée (vélo, activités nautiques, essai de joellette{n2} en plus du pique-nique et des jeux d'habiletés). Dans les deux autres milieux les activités se limitaient principalement au pique-nique et aux jeux hormis le fait d'avoir sillonner un peu partout dans le parc. Lors de la rencontre post visite, les participants du milieu 1 étaient retournés dans le parc et même projeter d'y retourner à nouveau tous ensemble. Dans le milieu 2, la présence d'un module de jeux adapté avait incité certains participants à retourner au parc avec des enfants: «mais dans l'ensemble on a été agréablement surpris on est retournée une couple de fois avec les enfants, deux ou trois fois certain, on a pique-niqué on s'est amusé [...] les enfants aimaient tellement les jeux puis le bateau» (participant 2, milieu 2)

Par contre, dans le milieu 3, aucun participant n'était retourné au parc ni n'avait le projet de le faire compte-tenu du peu d'activités qu'ils avaient pu prendre plaisir à faire comme le montre cet extrait: «C'était la première fois que j'allais (nomme le parc), j'étais complètement perdue, c'est un parc avec beaucoup de potentiel, mais c'est trop éparpillé. Tout dépendant où tu entres, ce n'est pas attirant, c'est plat et tu ne vois pas où sont les points d'intérêt» (participant 2, milieu 3)

Le type de revêtement utilisé dans les diverses aires du parc ont une grande influence. Notamment, les revêtements utilisés dans les sentiers ainsi que leur aménagement peuvent limiter la qualité de l'expérience. Une participante dans le milieu 2 soulignait comment les interstices entre les dalles d'un sentier l'affectait: «(aimes-tu ça le revêtement ici?) non, parce que toutes les petites puis tout ça, on le sent même la personne qui me pousse» (participant 1, milieu 2). Parlant de l'accès aux sentiers, un autre participant explique «il y a un petit sous-bois. Le fun serait d'aller se promener là-dedans, mais un moment donné le chemin rapetisse, mais ça serait l'fun de pouvoir se promener dans les bois» (participant 1 milieu 1). Pour ce qui est des aires de jeux, plusieurs participants en fauteuil roulant ont souligné que l'utilisation de paillis, bien que recommandé par certaines organisations, ne leur permet pas d'accéder aux équipements et serait à éviter.

{n2} «La Joëlette est un fauteuil tout terrain permettant la pratique de la randonnée ou de la course à toute personne handicapée. Grâce à cet équipement, des sorties en famille ou entre amis sont possibles en forêt, à la plage ou même en ville, peu importe la météo. Ces sorties apportent des bénéfices psychologiques et sociaux à tous les participants.» Kéroul (2018)

{Page 19}

Lorsqu'on lui demande ce qu'il pense de la rampe d'accès vers les modules de jeux, un participant s'exclame que «ça sert à rien!» puisque le revêtement choisi est du paillis et qu'il utilise un fauteuil roulant, il ne peut accéder à l'espace (Participant 1, milieu 3). Les participants au milieu 2 notaient globalement la facilité d'accès au module de jeux adapté quoique, pour une des participantes se déplaçant avec une canne, le fait que le revêtement utilisé soit très flexible l'insécurisait.

La présence d'éléments d'intérêt tel des panneaux d'interprétation ou des points de vue sur un attrait tel un étang ou une fontaine bonifie la qualité de l'expérience. Un participant s'exclame, par rapport aux panneaux d'interprétation «c'est génial ça, ces panneaux-là sont génial pour décrire tout autour» (participant 1, milieu 1). Un autre participant mentionne aussi qu'ils sont positionnés dans un endroit très calme aussi et qu'ils étaient appréciés (participant 5, milieu 1). Bien que les participants du milieu 2 et 3 aient grandement apprécié se promener aux abords d'un étang avec un jet d'eau, ils déploraient diverses lacunes de l'aménagement de ces lieux. Dans le milieu 2, les participants soulignaient que le sentier se situant à proximité de l'étang devenait très étroit pas endroit: «on ne peut pas être un à côté de l'autre, les chaises moindrement large [parlant des fauteuils roulant], faut tu marches dans le gazon et quand on croise quelqu'un faut tu te tasses dans le gazon parce que ce [n']est pas assez large» (participant 2, milieu 2). Une participante du milieu 3 ayant une déficience visuelle s'étonnait du manque de sécurité à l'abord de l'étang alors qu'aucune démarcation du contour en bloc ne laissait présumer de l'approche de l'eau: «c'est sûr que tu l'entends (l'étang), mais tu ne peux pas calculer la distance. J'ai senti le son, ça bougeait et j'ai compris qu'on faisait le tour de l'étang, mais je [ne] pourrais pas dire quand s'arrêter pour ne pas tomber dans l'étang» (participant 6, milieu 3). Par ailleurs, de petits détails viennent aussi parfois réduire considérablement l'accessibilité à certains espaces. Lors d'un laboratoire vivant, nous avons été surpris d'observer que des poubelles se trouvaient dans le portique d'accueil des toilettes ce qui ayant pour effet qu'une personne utilisant un fauteuil roulant de grande taille pouvait difficilement y entrer. Dans un autre milieu, une porte ouverte sur la rampe d'accès au bâtiment de la piscine en bloquait l'accès aux personnes en fauteuil roulant. De même, des crevasses dans un sentier en poussière de pierres noté dans plus d'un parc des parcs pouvait rendre dangereux les déplacements en fauteuil roulant.

Ainsi, l'accessibilité aux aires d'activités implique non seulement un aménagement adéquat au départ mais aussi une attention constante pour s'assurer qu'aucun élément ne vient compromettre l'accès ou la sécurité des personnes ayant des limitations.

4) l'accessibilité du mobilier et des équipements

La présence de mobiliers adaptés (tables de pique-nique, fontaine à boire, bancs, etc.) ou d'équipements adaptés est certes aussi grandement facilitante pour permettre une participation pleine et entière de personnes.

En partant, la présence de tables de pique-nique adaptées ou de fontaines à boire accessibles est indéniablement un atout. Toutefois, le lieu dans lequel ces équipements sont installés ainsi que la qualité de l'entretien de ces équipements est déterminante pour permettre une réelle expérience inclusive. L'étude a permis de mettre en relief divers éléments venant influencer la portée l'expérience inclusive qu'apportent de tels équipements que ce soit en regard du type d'installation (sur une base de béton à hauteur du sol versus sur un socle ou sur le gazon), du lieu d'installation (par exemple à proximité du stationnement pour un espace de pique-nique) ou de la qualité du site d'installation (beauté du lieu, à l'ombre ou non, etc.).

{Page 20}

Un premier constat concerne l'accessibilité des fontaines à boire élément essentiel pour permettre l'hydratation des personnes fréquentant un parc surtout en période de chaleur estivale. Force a été de constater que nombre de ces fontaines n'étaient pas accessibles ou étaient installées d'une façon inadéquate pour permettre un accès optimal (voir photos 1 et 2).

Un second constat de base a été de voir que trop souvent les bancs disponibles ne comportaient pas d'appui ce qui en limitait l'usage par des personnes ayant des incapacités qui pouvaient plus difficilement s'y assoir ou s'en relever. Par ailleurs, si certains parcs étaient bien dotés de tels équipements, dans d'autres la présence de bancs pour permettre aux personnes ayant des difficultés à se déplacer était nettement insuffisante.

Ainsi, bien que chacun des trois parcs visités comportait des tables de pique-nique adaptées ceci ne permettait pas partout une expérience de qualité. Ainsi, dans un parc, un mauvais usage de certaines tables avait abimé la section destinée aux personnes en fauteuil roulant la rendant même inutilisable d'autant plus que l'installation de ces tables sur ces socles de bétons compromettait la sécurité des utilisateurs (voir photo 3). La photo 4 montre un meilleur exemple d'aménagement d'une table de pique-nique. Dans un autre milieu, bien qu'il y avait deux tables adaptées, celles-ci se trouvant entre le module de jeux et les jeux d'eau étaient moins intéressantes pour des adultes sans enfant ou des personnes âgées qui recherchaient plus de quiétude. Lors du laboratoire vivant, le groupe a d'ailleurs dû se contenter de tables qui étant à l'arrière des terrains de tennis et loin de l'étang offrait un environnement beaucoup moins attrayant. Par ailleurs, lors de la visite des parcs un an après, il a été possible d'observer que dans les milieux 1 et 3 des tables adaptées avaient été ajoutées dans des endroits variés du parc (près des accès, dans un sous-bois, près d'un module de jeux) ainsi que dans des sites tant ensoleillés qu'ombragés. L'accès à une diversité d'options (tables à l'ombre ou au soleil, dans des lieux tranquilles ou animés) contribue à la qualité de l'expérience inclusive en apportant une diversité d'opportunités d'activités.

Par ailleurs, certains parcs comportaient des équipements adaptés (modules de jeux adaptés, fauteuils amphibies, vélos adaptés, kayak adapté, etc.). Cela s'est montré propice à permettre une participation plus active et variée des personnes ayant des limitations au sein du parc bonifiant ainsi considérablement la qualité de leur expérience. Néanmoins, la portée de ces équipements était aussi conditionnelle à certains éléments tels la facilité d'accès ou la qualité de l'information donnée sur la façon de les utiliser. Par exemple, le milieu 2 offrait la possibilité d'emprunter un fauteuil amphibie pour profiter des jeux d'eau mais cela n'était pas annoncé sur place. De plus, dans le milieu 1 des vélos adaptés étaient mis à la disposition des participants mais le manque d'information a grandement affecté la qualité de l'expérience de certaines personnes. Un participant explique «ça aurait été l'fun de savoir qu'il y avait des vitesses. C'était dur dans les jambes (en parlant du vélo de type tandem côte à côte)» (participant 3, milieu 1). Il a été découvert dans la journée qu'il était possible d'attacher son fauteuil derrière l'équipement (en parlant du vélo de type «hand-cycle». Une autre participante l'ayant utilisé par le passé déplore que le personnel ne lui ait pas dit car cela l'empêchait d'être autonome rendue à destination (participante 2, milieu 1).

Ainsi, il ne suffit pas de mettre des équipements à la disposition des personnes encore faut-il qu'il leur soit facile de savoir ce qui est disponible ainsi que de pouvoir facilement y accéder et avoir suffisamment d'instructions sur les modalités d'utilisation.

5) Sensibilisation de l'environnement humain incluant le personnel et les autres usagers

Un dernière élément et non le moindre fait référence à la qualité des liens sociaux entre les personnes ayant des limitations et le personnel ainsi que les autres usagers du parc.

{Page 21}

Lors d'un des laboratoires vivants, un préposé à l'accueil de la piscine ayant ouvert la porte du bâtiment d'une façon qui bloquait l'accès à la rampe d'accès avait manifestement pas été sensibilisé à la possibilité de recevoir une clientèle en fauteuil roulant. Par ailleurs, l'attitude d'autres usagers du parc à la vue des participants avec des limitations témoignait aussi d'un manque de sensibilisation aux besoins et aux droits de cette clientèle. En parlant de l'étonnement des autres usagers du parc à son approche dans un module de jeux, une participante explique «on le sentait...y'avait une gêne, y savait pas où se mettre, y savait pas comment agir» (participant 1, milieu 2). Dans le milieu 1, d'autres usagers du parc sont spontanément entrés en relation avec les participants pour échanger sur les équipements utilisés ce qui a ajouté au plaisir de la journée. À contrario, l'attitude distante de certaines personnes à la fin de la journée lorsque le groupe a choisi de s'arrêter à une crémerie à apporter un certain inconfort. Tout ceci renforce la démonstration de l'importance de la sensibilisation de non seulement le personnel mais aussi des autres usagers.

### Discussion

Cette étude a permis de mettre en lumière divers éléments qui influencent la possibilité pour les personnes ayant des limitations de vivre une expérience équivalente aux autres usagers dans un parc urbain et ainsi être en mesure de profiter pleinement des bénéfices associés aux pratiques de plein air. Tout comme le prônait Blaho-Ponce (2013), les résultats de cette étude confirment la nécessité d'aller au-delà de l'aménagement physique des lieux mais aussi de réfléchir plus globalement aux conditions favorables à permettre une expérience inclusive de plein air.

Ces résultats sont aussi cohérents avec le modèle du PDH-PPH qui expose que la participation sociale découle de l'interaction entre les facteurs individuels et environnementaux. En effet, si le point de départ de la participation à des activités de plein air dans un parc urbain est l'intérêt de la personne, sa connaissance des possibilités offertes dans un parc urbain ainsi que la qualité de ses expériences antérieures dans un tel lieu jouent un rôle déterminant. L'accès à une information pertinente et complète sur les possibilités d'activités et les modalités d'accès s'avère essentielle pour déclencher l'intention de se rendre dans un parc urbain. Cela est cohérent avec les résultats de Belle, Findlay et Montarzino (2005) qui soulignaient l'importance de la transmission d'information pour permettre une participation pleine et entière des personnes ayant des limitations. Par ailleurs, la motivation à renouveler une telle visite apparait tributaire de la qualité de l'expérience vécue au sein du parc. Il importe donc de s'attarder à optimiser les possibilités pour les personnes ayant des limitations de vivre une expérience de loisir inclusive. Cela est en accord avec les dires de Beech (1990), Brown, Kaplan et Quaderer (1999) et Burne, Paterson et Watson (2009) qui affirmaient que les mesures d'accessibilité des infrastructures de plein air devaient dépasser les considérations physiques et examiner aussi les possibilités de pouvoir profiter pleinement du milieu nature et de s'engager dans des activités inclusives.

Suivant le modèle de Carbonneau, Cantin et St-Onge (2015) cela implique non seulement d'accéder aux équipements et activités mais aussi d'avoir la possibilité de mobiliser son potentiels dans des pratiques significatives en entrant en relation de façon satisfaisante et réciproque avec les autres usagers des lieux. La présente étude confirme ce modèle en mettant en lumière que l'intention de revenir est fortement associée à la possibilité que les personnes ont eu non seulement d'accéder au parc mais surtout d'y vivre une activité positive.

Par ailleurs, l'analyse des données a permis de voir une différence importante dans la qualité de l'expérience vécue au sein du parc en fonction du contexte dans lequel les aménagements liés à l'accessibilité ont été faits.

{Page 22}

En effet, dans le milieu 3 où l'expérience inclusive a été la moins probante, l'aménagement du parc datant de plusieurs années, l'accessibilité semblait avoir été abordée principalement en fonction de la réponse à des normes précises (présence de toilettes accessibles ou disponibilité de tables adaptées) sans s'inscrire dans une vision globale. Le manque de suivi de l'entretien des tables de pique-nique laissait percevoir un manque de préoccupation continue de l'accessibilité. Par contre, lors de la visite un an plus tard, force a été de constater une prise en compte plus forte pour l'accessibilité universelle des lieux, avec l'ajout notamment de fontaines à boire accessibles et de tables de pique-nique mieux adaptées. D'autre part, le milieu 2 se démarquait par une préoccupation majeure d'accessibilité pour un élément en particulier du parc soit un module de jeux pour enfants. Par contre, l'accessibilité aux autres attraits du parc demeurait très limitée. Finalement, la qualité de l'expérience inclusive observé dans le milieu 1 est certainement liée au fait que l'accessibilité universelle est une valeur transversale importante dans cette municipalité. La place accordée à l'accessibilité dans la démarche d'aménagement apparait alors déterminante de la portée de l'expérience inclusive qu'il est possible de vivre en ces lieux tel que le mentionne aussi Hutchinson, Mecke et Sharpe (2008).

Pour terminer, il importe de souligner les portées et limites de la présente étude. Une force de cette étude est sans équivoque la méthodologie utilisée à savoir les laboratoires vivants qui a permis de documenter plus en profondeur l'expérience des participants au sein des parcs urbains visités. De plus, bien que le manque de participants lors du laboratoire vivant dans le milieu 3, la forte participation des personnes ayant des limitations aux trois phases du processus renforce la valeur de la démarche réalisée. L'ajout d'une visite des parcs un an plus tard par l'équipe de chercheurs représente aussi une force de l'étude. Par contre, la valeur de cette démarche aurait sans doute été plus grande si là aussi des personnes ayant des limitations avaient pu être présentes. Par ailleurs, outre le fait d'apporter des compléments d'information, cette démarche a permis de mettre en lumière une retombée positive de l'approche de recherche-action utilisée en permettant l'observation de correctifs qui avaient été apportées à plusieurs endroits dans les trois parcs suite à la réalisation des laboratoires vivants. Le guide de pratique qui a été conçu à partir des résultats de cette étude a d'ailleurs été accueilli favorablement par les praticiens dans le domaine. Il sera utile dans le futur de valider dans quelle mesure l'utilisation de ce guide permet ou non d'améliorer la qualité de l'expérience inclusive en milieu urbain.

### Conclusion

La présente étude a permis de mieux comprendre comment les facteurs environnementaux en parcs urbains influencent l'expérience inclusive de plein air des personnes ayant des limitations. Le guide de pratique qui en est découlé représente un outil concret pour sensibiliser et outiller les milieux municipaux désireux de maximiser l'accès aux parcs urbains pour les personnes vivant avec des limitations leur permettant ainsi d'adopter davantage un mode de vie actif.

La démarche de recherche action proposée a été utile pour favoriser tant le développement de partenariats entre les villes et municipalités et des chercheurs en réadaptation que le transfert de connaissance. Les retombées de tels partenariats seront certes favorables pour faciliter la participation sociale des personnes vivant avec des incapacités dans leur communauté.

Ce projet a contribué non seulement au développement de savoirs scientifiques en regard l'expérience inclusive de plein air en parc urbain pour les personnes en situation de handicap mais aussi il a aussi eu un apport pour le développement des pratiques en matière d'accessibilité dans un parc urbain.

{Page 23}

Il demeure que d'autres démarches seront nécessaires notamment pour valider dans quelle mesure les résultats de cette étude seront mobilisées par le milieu de la pratique pour conduire à une réelle amélioration de l'accessibilité à une expérience inclusive de plein air dans des parcs urbains.

### Références

Agence touristique de Savoie (2010). «Promenade confort», Dépliant d'information

Agence touristique de Savoie (2010). Note de cadrage pour l'utilisation du pictogramme «Promenade confort», fiche explicative.

Anderson, L. S. & Heyne, L. A. (2010). Physical Activity for Children and Adults with Disabilities: An Issue of "Amplified" Importance, *Disability and Health Journal, 3*, 71-73.

Anderson, L., Schleien, S., McAvoy, L., Lais, G., Seligmann, D. (1997). Creating positive change through an integrated outdoor adventure program. *Therapeutic Recreation Journal*, 31(4), 214-229.

Badia, M., Orgaz, M.B., Verdugo, M.A., & Ullàn A.M. (2013). Patterns and determinants of leisure participation of youth and adults with developmental disabilities. *Journal of intellectual disability research, 57* (4), 319-332.

Beech, S.A. (1990). Improving park facilities for the disabled. *Australian Parks and Recreation*, 26(1), 15-17.

Bell, S., Findlay, C., & Montarzino, A. (2005). Access to the countryside by deaf visitors. *Scottish Natural Heritage Commissioned*, Report n° 171 (ROAME N° F03AB05).

Blaho-Ponce, C. (2013). La chaîne d'accessibilité, pivot de l'accès au Tourisme Handicap. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 32 (2), 104-115.

Brannan, S. Fullerton, A., Arick, J.R., Robb, G.M., Bender, M. eds. (2003) *Including youth with disabilities in outdoor programs: best practices, outcomes and resources*. Champaign: Sagamore Publishing, 311 pages.

Brannan, S., Arick, J. and Fullerton (2002). Effective Practices and Participant Outcomes for Youth: Inclusive Camps and Outdoor Schools. In: Research in Outdoor Education, Volume 6. A Peer-Reviewed Publication of Scholarship First Presented at the *Biennial Research Symposium of the Coalition for Education in the Outdoors* (6th, Bradford Woods, IN, January 11-13, 2002); see RC 023 980. Supported by the Office of Special Education and Rehabilitation Services.

Brown, T., Kaplan, R., & Quaderer, G. (1999). Beyond accessibility: Preference for natural areas. *Therapeutic recreation journal*, 33(3), 209–221.

Burns, N., Paterson, K., & Watson, N. (2008). *Exploring disabled people's perceptions and use of forest recreation goods, facilities and services in Scotland, England and Wales.* Edinburgh: Forestry Research.

Burns, N., Paterson, K., & Watson, N. (2009) An inclusive outdoors? Disabled people's experiences of countryside leisure services, Leisure Studies, 28:4, 403-417,

Burns, R. C. & Graefe, A. L. (2007). Constraints to Outdoor Recreation: Exploring the Effects of Disabilities on Perceptions and Participation, *Journal of Leisure Research*, 39 (1), 156-181.

Buttimer, J., & Tierney, E. (2005). Patterns of leisure participation among adolescents with a mild intellectual disability. *Journal of Intellectual Disabilities, 9*(1), 25-42.

{Page 24}

Carbonneau, H. et Cantin, R. et St-Onge, M. (2015). Pour une expérience de loisir inclusive. *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, 12 (11).

Carbonneau, H., Duquette, M.M., Gilbert, A., St-Onge, M. (2017). Pour une expérience de plein air accessible et sécuritaire pour les personnes ayant des incapacités: Rapport final. Laboratoire en loisir et vie communautaire, Université du Québec à Trois-Rivières.

CEREMA/ CERTU (2015). *De belles pratiques. Des espaces naturels accessibles à tous...* Série: Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. France.

Conseil général Alpes de Haute-Provence (2010). *Guide Handironnement. Permettre l'accessibilité et la découverte des sites naturels aux publics en situation de handicap.* ODIM, France.

Conservatoire du littoral (s.d). *Guide accessibilité. Accueil des personnes handicapées sur les sites du Conservatoire du littoral*. Handirect services Paris-Sud, France.

Cuevas, R. M. M. (2014). *Deporte adaptado.* Centro de referencia estatal de autonomia personal y aytas técnicas. Ministerio de Sanidad, Servicios sociales y Igualdad.

Devine, M. A. & Parr, M. G. (2008). "Come on in, but not too Far:" Social Capital in an Inclusive Leisure Setting. *Journal Leisure Sciences An Interdisciplinary Journal*, 30 (5), 391-408.

Dillenschneider, C. (2007). Integrating Persons with Impairments and Disabilities into Standard Outdoor Adventure Education Programs. *Journal of Experiential Education*, 30(1), 70-83.

Erickson, E. (2006). Outdoor Recreation Opportunities in the Southwest for Individuals with Disabilities: Organizations, Programs, and Equipment. *Palaestra*, 22(1), 29-36.

Ewing, R., & Handy, S, (2009). Measuring the Unmeasurable: Urban Design Qualities Related to Walkability. *Journal of Urban Design 14*(1):65-84

Fondation EDF Diversiterre, MF et Eden 62 (s.d.). *Guide pour l'accessibilité dans les espaces naturels.* Outils d'accueil et d'interprétation.

Freudenberg, P. & Arlinghaus, R. (2010). Benefits and Constraints of Outdoor Recreation. *Leisure Sciences*, 32, 55-71.

Fullerton A. (2002). Inclusive practices used by outdoor programs. Chapitre de livre dans Brannan, S. Fullerton, A., Arick, J.R., Robb, G.M., Bender, M. eds., *Including youth with disabilities in outdoor programs: best practices, outcomes and resources* (Pp 81-110). Champaign: Sagamore Publishing

Fullerton A. (2003). Inclusive practices used by outdoor programs. In Brannan, S. (ed.), *Including youth with disabilities in outdoor programs: best practices, outcomes and resources*. Champaign: Sagamore Publishing, 81-110, 241-246

Gibson, B. E. (2014). Parallels and problems of normalization in rehabilitation and universal design: enabling connectivities. *Disabil Rehabil*, 36(16), 1328-1333

Handirect (2015). *Dossier Tourisme et loisir: de la montagne à la mer.* 155, 12-41.

Herbert J. (2003). Therapeutic adventure staff attitudes and preferences for working with persons with disabilities. *Therapeutic Recreation Journal*. 34(3), 211-226.

{Page 25}

Holleben, De Strassburger, N. C. (2015). Turismo de aventura e a deficiência visual. Cadernos do *IX Forum Internacional de Turismo do Iguassu*.

Hutchinson, P., Mecke, T. & Sharpe, E. (2008). Partners in Inclusion at a Residential Summer Camp: A Case Study. *Therapeutic Recreation Journal*. 2008 3rd Quarter, 42(3), 181-198.

IRDPQ (2010) Guide pratique d'accessibilité universelle document consulté le 26 mars 2017 à <http://www.irdpq.qc.ca/nos-services/accessibilite-universelle/guide-pratique-daccessibilite-universelle>

Keniger, L.E., Gaston, K.J., Irvine, K,N., Fuller, R.A. (2013). What Are the Benefits of Interacting with Nature? *International Journal of Environmental Research and Public Health 10*(3):913-935

Kéroul (2014b). *Guide d'accessibilité pour les pourvoiries, Partie 2, Activités, normes et bonnes pratiques pour les activités,* Kéroul, 29 pages.

Kéroul (s.d.). Le Québec pour tous! 18 régions à découvrir. La route accessible. Vacances et escapades pour tous.

Kéroul, (2014a). *Guide d'accessibilité pour les pourvoiries, Partie 1, Bâtiments et campings, normes pour l'accessibilité des bâtiments et des campings,* Kéroul, 34 pages.

Kéroul. Le plein air pour tous: pratiques inspirantes et matériel adapté. <http://www.keroul.qc.ca/section/19-plein-air-pour-tous.html>

La Rosa, D. (2014). Accessibility to greenspaces: GIS based indicators for sustainable planning in a dense urban context. *Ecological Indicators, 42*, 122-134. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ecolind.2013.11.011>

Leminen, Westelund & Nystrôm (2012). *Living Labs as Open – Innovation Networks. Technology Innovation Management*, pp. 5-10.

Lewko. B. (2006). *Opening the door to nature for people with disabilities*. Bay Nature.

Liddicoat, K., Rogers, J., Woods, B. & Anderson, L. (2006). The status of inclusive practices at residential outdoor education centers: A national study. Research in Outdoor Education, Volume 8. 119-127

Maier, J. (2016). Promoting Nature-Based Activity for People with Mental Illness Through the US "Exercise Is Medicine" Initiative. *AJPH*, 106 (5).

McAvoy, Leo (2001). Outdoors for everyone. Opportunities that include people with disabilities. *Parks & Recreation*, 36 (8), 24-36.

Miaux, S., 2007. Chapitre 8: les marqueurs de l'itinéraire au service d'une approche opérationnelle des déplacements. *Les indicateurs sociaux territoriaux,* sous la direction de Gilles Sénécal*.* Québec: Presses de l'Université Laval, 167-185.

Miaux, S., Drouin, L., Morency, P., Paquin, S., Gauvin, L., & Jacquemin, C. (2010). Making the narrative walk-in-real-time methodology relevant for public health intervention: Towards an integrative approach. *Health & place*, *16*(6), 1166-1173.

MITRA-Rhône-Alpes: tourisme (2009). Patrimoine et handicap: des clés pour adapter les visites des sites culturels et naturels. Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes. Les carnets de la MITRA, 7.

{Page 26}

Murray, L. (2009). Looking at and looking back: visualization in mobile research. *Qualitative Research, 9*(4), 469-488.

National Park Service (2014). *All in. Accessibility in the National Park Service*, 20150 2020. US Department of the Interior.

Organisation mondiale de la Santé (2001). *Classification international du fonctionnement et du handicap:* CIF. Genève: Organisation mondiale de la Santé.

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociale*). Paris: A. Colin.

Pikora, T., Giles-Corti, B., Bull, F., Jamrozik, K., & Donovan, R. (2003). Developing a framework for assesment of the environnental determinants of walking and cycling. *Social science & medicine, 56*, 10.

Poldma, T., Desjardins, M., Mazurik, K, De Grosbois, E., Herbane, H & Artis, G. (2014). Understanding People's Needs in a Comunity Public Space: About Accessibility and Lived Experience. *ALTER European Journal of Disability Research , 8*(3), 206-216.

Quinas, R., Raggi, A., Bucciarelli,P., Franco, M. G., Andreotti, A., Caballero, F. F., Olaya, B., Chatterji, S., Galas, A., Meriläinen-Porras, S. & Frisoni, G. (2014). The COURAGE Built Environment Outdoor Checklist: An Objective Built Environment Instrument to Investigate the Impact of the Environment on Health and Disability. *Clinical Psychology and Psycho-therapy,* 21,204-214

Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A., & Tourigny, A. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire. DSP de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale*, INSPQ, CEVQ et IVPSA.

Reichhart, Frédéric (2013). Évolution et perspectives de l'offre de loisirs à destination de personnes handicapées, *Espaces*, 66-75.

RIPPH, 2016

Shikako-Thomas, K., Majnemer, A., Law, M., & Lach, L. (2008). Determinants of participation in leisure activities in children and youth with cerebral palsy: Systematic review. *Physical & Occupational Therapy In Pediatrics, 28*(2), 155-169.

State University of New York College (2011). Meet Outdoors for All!, *Taproot Journal,* winter, p. 35.

Sugerman, D. (2001). Inclusive outdoor education: facilitating groups that include people with disabilities. *The Journal of Experimental Education.* 24(3), 166-172.

Sutherland, S., & Stroot, S. (2010). The Impact of Participation in an Inclusive Adventure Education Trip on Group Dynamics. *Journal of Leisure Research, 42*(1), 153-176.

Sutherland, S., & Stroot, S.A. (2009). Brad's Story: Exploration of an Inclusive Adventure Education Experience. *Therapeutic Recreation Journal, XlIII* (3): 27-39

Swaine, B., Kehayia, E., Longo, C., Ahmed, S., Archambault, P., Kairy, D., Fung, J. Lamontagne, A., Le Dorze, G., Lefebvre, H., Overbury, O. Poldma, T. (2014). Creating a rehabilitation living Lab to optimize the social participation and inclusion for persons with disabilities. *ALTER, European Journal of Disability/Journal européen de recherche sur le handicap, 8*(3)

{Page 27}

Terrier, C., Barbier, L., Huret, N. et Vincent, J-Y. (2000). *L'accessibilité des sites naturels au public handicapé.* Henri, France.

Tomiato, I. (2014/ 2015). *Sport e attività motorie per persone con disabilità.* Tesi di laurea. Dipartimento di Filosofia, Sociologia, Pedagogia e Psicologia Applicata. Universitá degli Studi di Padova.

Wilding, C. (2000). Improving quality of life after deinstitutionalisation through "ordinary adventure": a camping experience. *Journal of Leisurability,* 27(1):18-24.

Williams, R., Vogelsong, H., Gree, G. & Cordell, K. (2004). Outdoor Recreation Participation of People with Mobility Disabilities: Selected Results of the National Survey of Recreation and the Environment. *Journal of Park and Recreation Administration*, 22(8), 85-101.

Wilson, J. F. & Christensen, K. M. (2012). The Relationship Between Outdoor Recreation and Depression Among Individuals With Disabilities. lournal of *Leisure Research*, 44(4), 486-506

{Page 28}

**Tableau 1: Participants à l'étude**

**Site: Milieu 1**

| **Participants** | **Rencontre pré** | **Journée au parc** | **Rencontre post** |
| --- | --- | --- | --- |
| Participants avec limitations | 6 | 6 | 6 |
| Représentants de la ville | 2 | 2 | 2 |

**Site: Milieu 2**

| **Participants** | **Rencontre pré** | **Journée au parc** | **Rencontre post** |
| --- | --- | --- | --- |
| Participants avec limitations | 5 | 5 | 5 |
| Représentants de la ville | 1 | 1 | 1 |

**Site: Milieu 3**

| **Participants** | **Rencontre pré** | **Journée au parc** | **Rencontre post** |
| --- | --- | --- | --- |
| Participants avec limitations | 6 | 3 | 3 |
| Représentants de la ville | 2 | 2 | 4 |
| Participant du milieu communautaire | 1 | 1 | 0 |

{Page 29}

{Illustration non décrite}  
Légende: Photo 1: Fontaine à boire inaccessible

{Illustration non décrite}  
Légende: Photo 2: Fontaine à boire accessible

{Page 30}

{Illustration non décrite}  
Légende: Photo 3: Table avec le dessus brulé par un BBQ et installée sur un socle

{Illustration non décrite}  
Légende: Photo 4: Table installée à l'ombre sur des dalles à même le sol et près des jeux d'eau permettant ainsi aux parents de surveiller leurs enfants en tout confort

{Page 31}

{Illustration non décrite}  
Légende: Photo 5: Exemple de disponibilité d'un équipement adapté

{Pages 32 et 33}

## Annexe 2: Guide de pratique Guide d'analyse de l'expérience inclusive en parc urbain

{Logo de l'Université du Québec à Trois-Rivières}

{Logo de l'Université de Montréal}

{Logo de l'Université McGill}

{Logo de l'Office des personnes handicapées du Québec.}

{Logo du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation}

{Page – non numérotée}

**Contributions**

***Équipe de recherche***

Hélène Carbonneau, PhD, Université du Québec à Trois-Rivières

Sylvie Miaux, PhD, Université du Québec à Trois-Rivières

Tiiu Poldma, PhD, Université de Montréal, CRIR

Guylaine Le Dorze, PhD, Université de Montréal, CRIR, REPAR

Barbara Mazer, PhD, Université McGill, CRIR

Alexandra Gilbert, assistante de recherche, Université du Québec à Trois-Rivières

Zakia Hammouni, assistante de recherche, candidate au PhD, Université de Montréal, CRIR

***Équipe de rédaction***

Hélène Carbonneau, PhD, Université du Québec à Trois-Rivières

Alexandra Gilbert, assistante de recherche, Université du Québec à Trois-Rivières

***Comité de pilotage***

Sylvie Barriault, Conseillère en aménagement, Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, ville de Montréal

Roger Cantin, Récréologue, chargé de cours à l'Université du Québec à Trois-Rivières

François Dubois, Président, BAIL Mauricie

Jean-François Houde, Office des personnes handicapées du Québec

Nathalie Roussel, responsable à l'accessibilité universelle, ville de Victoriaville et Réseau municipalité accessible

Annie Saulnier, Technicienne en loisirs, Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, ville de Trois-Rivières

Marc St-Onge, Directeur général, Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

***Contribution financière***

Office des personnes handicapées du Québec par le biais du programme OPHQ-REPAR

***Révision orthographique***

Kim Gladu

***Graphisme***

Sébastien Guguy

***Remerciement***

L'équipe de recherche tient à remercier les participants des trois laboratoires vivants ainsi que les villes hôtes.

Dépôt légal – 4e trimestre 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN: 978-2-9817790-0-7 (PDF)

{Page – non numérotée}

«Moi, quand je vais dans des places tranquilles comme le parc ou le lac, [...] il y a le silence avec le bruit de la ville, tu sais l'autre bord c'est la tension puis l'autre bord c'est le lac, où les sapins et les pins c'est bien calme. Je vais relaxer souvent... On est plusieurs qui sont là.»  
(participant 1, milieu 1)

{Page – non numérotée}

## Table des matières

[Notes du producteur](#_Toc2072398)

[Symboles spéciaux](#_Toc2072399)

[Informations de couverture](#_Toc2072400)

[Table des matières](#_Toc2072401)

[Préambule](#_Toc2072402)

[Introduction](#_Toc2072403)

[Objectifs](#_Toc2072404)

[1. Définitions et concepts](#_Toc2072405)

[1.1. Accessibilité](#_Toc2072406)

[1.2. Plein air](#_Toc2072407)

[1.3. Expérience de loisir de plein air inclusive](#_Toc2072409)

[1.4. Déficience et situation de handicap](#_Toc2072410)

[2. Contexte de planification des aménagements](#_Toc2072412)

[3. Réfléchir sur les conditions de l'expérience inclusive en parc urbain](#_Toc2072413)

[3.1. Soutenir la préparation d'une visite en parc urbain](#_Toc2072414)

[3.1.1. S'organiser avant de partir](#_Toc2072415)

[3.1.2. Se rendre au parc](#_Toc2072416)

[3.2. Soutenir l'accès à une expérience inclusive en parc urbain](#_Toc2072417)

[3.2.1. S'orienter dans le parc](#_Toc2072418)

[3.2.2. Configuration du parc](#_Toc2072419)

[3.2.3. Accessibilité à une expérience inclusive dans les différentes aires du parc](#_Toc2072420)

[3.2.4. Mobiliers et équipements](#_Toc2072421)

[3.2.5. Sensibilisation](#_Toc2072422)

[Conclusion](#_Toc2072423)

[Glossaire](#_Toc2072424)

[Références et sources complémentaires](#_Toc2072425)

[Annexe](#_Toc2072433)

{Page – non numérotée}

## Préambule

Ce guide découle d'une démarche de recherche en laboratoire vivant visant à approfondir la compréhension des éléments qui viennent influencer la qualité de l'expérience inclusive de personnes ayant des incapacités dans un parc urbain.

Il est conçu dans le but d'alimenter la réflexion de différents acteurs afin de rendre les parcs urbains accessibles et sécuritaires pour des personnes présentant des limitations, que ce soit des personnes avec des handicaps, des personnes âgées, ou des personnes vivant avec des contraintes d'utilisation.

Des stratégies propices à soutenir une expérience inclusive de plein air urbain pour les personnes ayant des limitations y sont présentées. Ce document introduit aussi des approches inspirantes dans cette perspective. Il n'a pas la prétention d'apporter de nouvelles normes précises à respecter, outre le fait d'avoir rassemblé certaines normes établies par d'autres instances en lien avec des éléments précis.

Ce guide s'adresse à tous ceux qui sont impliqués dans le développement, l'aménagement et l'entretien des parcs, autant dans de grandes villes que de plus petites municipalités, et à ceux impliqués dans l'évaluation et l'amélioration d'environnements accessibles. Plusieurs acteurs sont appelés à se prononcer dans ce contexte, que ce soit des responsables en développement social, culturel et communautaire, des responsables des loisirs et de la vie communautaire, des coordonnateurs aux sports, des chefs de service aux opérations et installations sportives, des architectes-paysagistes, des urbanistes, des techniciens en environnement, etc. Il y a autant d'appellations que de postes et ceux-ci sont amenés à avoir différentes formations et œuvrer dans différents services. L'idée de ce guide est de les accompagner dans leur réflexion pour identifier des façons de faire pour optimiser la participation et la qualité de l'expérience de tous.

Nous espérons que ce document vous sera utile et contribuera à améliorer les possibilités d'expérience inclusive de plein air des personnes ayant des incapacités dans un parc urbain, ce qui est d'autant plus important compte tenu des effets positifs qu'une telle pratique pourrait avoir pour leur santé mentale et physique.

{Page 1}

## Introduction

Il est démontré que la pratique de loisirs est bénéfique tant pour la qualité de vie que la santé mentale et physique{n1}. Toutefois, la pratique de loisirs, surtout de loisirs actifs, est souvent plus difficile pour les personnes avec des limitations fonctionnelles qui seraient plus sédentaires que la population en général. La pratique d'activités de plein air est une avenue propice au développement d'un mode de vie actif chez ces personnes dans un environnement sain. De telles pratiques leur demeurent toutefois peu accessibles en raison des caractéristiques environnementales limitantes souvent associées aux milieux naturels{n2}.

C'est pourquoi il est crucial de maximiser les occasions où les personnes avec des limitations pourraient participer à des loisirs actifs incluant des activités de plein air à proximité de leur domicile, en optimisant l'accessibilité à des environnements urbains aménagés, tels que les parcs qui appuient une vie plus active au quotidien et qui sont accessibles par le transport public{n3}. Il importe donc de considérer comment une offre de plein air inclusive pourrait être développée dans des parcs urbains et de mieux comprendre les déterminants de la qualité de l'expérience des citoyens vivant avec des limitations dans ces espaces.

{Encadré}

**Charte des droits et libertés de la personne au Québec (1975), Article 10**

«Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre [...] la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

{/Encadré}

En outre, la participation sociale est influencée de façon significative par les facteurs environnementaux{n4}. Une compréhension approfondie de ceux-ci est donc nécessaire pour maximiser la participation sociale des personnes vivant avec des limitations dans des activités de plein air dans ces lieux. Les facteurs environnementaux comprennent les éléments physiques, sociaux et normatifs.

{n1} Anderson et al., 1997; Brannan, Arick et Fullerton, 2002; Brannan et al., 2003; Cuevasm 2014; Freudenberg et Arlinghaus, 2010; Holleben et Strassburger, 2015; Tomiato, 2014; Wilding, 2000.

{n2} Williams, Vogelsong, Green, Cordell, 2004; Brannan et al, 2003; Carbonneau et al., 2016.

{n3} Carbonneau et al., 2016; Poldma et al, 2014 ; Keniger, Gaston, Irvine, Fuller, 2013; La Rosa, 2013

{n4} Fougerollas, 2015.

{Page 2}

Vouloir maximiser l'accessibilité à une expérience de plein air optimale pour les personnes vivant avec des limitations implique ainsi d'aller au-delà des infrastructures et de considérer l'ensemble des facteurs environnementaux susceptibles d'interagir avec la qualité de l'expérience de ces personnes dans un parc urbain.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de recherche s'est intéressé aux déterminants environnementaux de l'expérience de plein air inclusive dans le contexte particulier d'un parc urbain. Il s'agissait de mieux comprendre les caractéristiques propres aux parcs urbains qui viennent soutenir ou limiter l'accessibilité à une expérience de loisir de plein air inclusive pour des personnes adultes et aînées vivant avec des limitations fonctionnelles (motrices et sensorielles){n5}.

## Objectifs

{Encadré}

**Objectifs de l'étude à la base de ce guide de réflexion**

1. Comprendre les attentes et les besoins de personnes vivant avec des limitations en regard de la pratique de plein air en milieu urbain;
2. Comprendre les conditions d'une expérience de plein air inclusive dans un parc urbain;
3. Identifier les facteurs environnementaux qui viennent faciliter ou limiter la qualité de l'expérience de plein air accessible dans un parc urbain;
4. Agir sur les facteurs environnementaux qui faciliteraient l'accessibilité aux parcs, dans le cadre d'un laboratoire vivant avec des parcs partenaires.

{/Encadré}

Pour ce faire, l'équipe de recherche a choisi d'utiliser une méthodologie de recherche innovante, soit le laboratoire vivant (living lab){n6}. Une telle approche permet de comprendre en profondeur le vécu des personnes dans un environnement en milieu urbain, comme le parc. De plus, cela implique une approche relevant de la recherche-action participative où les participants et partenaires collaborent avec les chercheurs pour agir dans le cadre d'une expérience vécue et lors d'une mise en situation dans le parc. C'est d'ailleurs la force de ce projet, puisqu'ainsi les critères développés sont directement en lien avec les besoins de tous.

{n5} Il serait intéressant de faire une étude spécifique sur les besoins de la clientèle avec des déficiences intellectuelles, qui malheureusement n'ont pas pu être documentés dans la présente étude.

{n6} Leminen, Westerlund & Nystrôm, 2012.

{Page 3}

Un laboratoire avec vivant a été mené avec une collecte de données dans trois villes de taille différentes. 3 à 6 citoyens adultes{n7} et aînés avec des limitations (motrices et sensorielles), 1 à 3 représentants des villes, ainsi que 2 à 4 chercheurs ont participé à ces collectes de données. Ces laboratoires vivants comportaient une rencontre préalable avec les participants, une journée d'activités dans le parc avec ceux-ci et une rencontre finale afin de discuter des résultats issus de l'analyse des données. Différents outils ont été utilisés lors de la journée dans le parc afin de récolter les commentaires et impressions des participants, comme une caméra portative (GoPro), de même que des photos et des enregistrements.

L'analyse des données issues de ces laboratoires vivants a permis de faire ressortir sept thématiques se regroupant sous deux dimensions à prendre en compte dans la démarche de réflexion sur l'accessibilité à une expérience inclusive en parc urbain. Les deux premières thématiques concernent l'avant-visite au parc et portent sur 1) l'accès à l'information sur ce qui est accessible comme activités et services dans le parc, ainsi que sur 2) l'information relative aux moyens de transport pour se rendre au parc. Les cinq autres thématiques qui ont trait à l'accès à une expérience inclusive au sein du parc sont 1) l'orientation dans le parc, 2) la configuration du parc, 3) l'accessibilité à une expérience inclusive dans les différentes aires du parc, 4) l'accessibilité du mobilier et des équipements et 5) la sensibilisation de l'environnement humain, incluant à la fois le personnel et les autres usagers du parc.

En outre, une analyse de guides traitant de l'accessibilité à la nature ou aux espaces publics a complété la démarche de collecte d'informations. Ces guides provenaient du Québec, du Canada, des États-Unis, de la France et de l'Australie et ils sont recensés à la fin du guide.

Enfin, dans le cadre d'un stage qu'elle réalisait en France, une assistante de recherche du projet a rencontré divers intervenants ayant participé à la conception de certains de ces guides. Elle a ainsi eu l'occasion de visiter des sites appliquant lesdites normes, ce qui a permis de dépasser la simple lecture des guides et d'en valider le contenu dans leur mise en application.

{n7} Deux enfants ainsi que des conjoints ont accompagné des participants lors d'un laboratoire vivant, nous permettant ainsi de vivre la visite d'un parc d'une famille avec un parent qui a des limitations.

{Page 4}

C'est donc suite à cette riche collecte d'informations sur les différents guides, à la cueillette des données lors des laboratoires vivants et des constats tirés de celles-ci que nous avons pu développer les recommandations indiquées dans ce guide d'analyse. Nous souhaitons préciser que l'analyse des résultats des laboratoires vivants menés sur les trois sites et des guides a permis de faire ressortir des stratégies relatives aux types de limitations que nous avons étudiés et s'appliquant seulement à ces contextes.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1

{Page 5}

## 1. Définitions et concepts

Afin de s'assurer d'une compréhension commune des différents concepts utilisés dans ce guide d'analyse, il apparaissait pertinent de les définir.

### 1.1. Accessibilité

L'accessibilité est un concept largement utilisé et décliné en plusieurs sous-concepts: l'accessibilité universelle, la conception universelle, etc. D'autant plus que d'autres notions peuvent aussi être employées conjointement à l'accessibilité, notamment l'intégration, l'inclusion, etc. Il importe donc de se doter d'une définition commune de ces concepts.

{Encadré}

**Accessibilité universelle**

Possibilité d'accéder aux espaces publics, bâtiments et aménagements extérieurs, de s'orienter et de s'y déplacer sans obstacle et de façon sécuritaire. Accéder à des équipements d'information, de signalisation et de communication, ainsi qu'à tous les services, en toute autonomie (Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, 2010).

{/Encadré}

{Encadré}

**Conception universelle**

La conception universelle est une approche inclusive qui vise la «conception de produits, d'équipements, de programmes et de services qui puissent être utilisés par tous, dans toute la mesure possible, sans nécessiter ni adaptation ni conception spéciale. La «conception universelle» n'exclut pas les appareils et accessoires fonctionnels pour des catégories particulières de personnes handicapées là où ils sont nécessaires» (ONU 2006 dans Réseau québécois de Villes et Villages en santé, 2017).

{/Encadré}

{Page 6}

Le tableau 1, tiré de Carbonneau (2016), présente les principes de conception universelle de l'organisation Center for Universal Design (1997) auxquels s'ajoute le principe d'abordabilité de Fougeyrollas et al. (2015):

**Tableau 1.** Synthèse des principes mis de l'avant pour la conception universelle (Carbonneau, 2016)

1. Utilisation équitable des ressources pour tous
2. Souplesse de l'utilisation des aménagements en fonction des préférences et besoins de chacun
3. Utilisation simple et intuitive (simple à comprendre)
4. Informations perceptibles indépendamment des capacités (visuelles, auditives, usage de pictogrammes)
5. Tolérance à l'erreur pour minimiser les conséquences fâcheuses
6. Effort physique réduit
7. Prise en compte des différences dans la taille, la posture et les capacités de chacun
8. Souci de l'«abordabilité» (coûts réduits)

Dans le même ordre d'idées, le Département de la Savoie (France) a développé une approche qui s'inspire des principes de l'accessibilité universelle, à savoir, le **confort d'usage**. Il s'adresse à tous les publics, de la famille aux aînés jusqu'aux personnes avec des limitations, tant citoyens que touristes. Le confort d'usage est défini comme le fait d'«être en capacité de proposer et de maintenir une offre (aménagement, outil, service, cohérence territoriale…) qui, au regard d'une ou d'un ensemble de situations précises et donc d'un environnement plus ou moins complexe, correspond au mieux aux aptitudes-capacités et donc aux attentes des usagers ciblés» (Agence touristique Savoie, 2018). On place ainsi l'usager au centre ce qui permet d'emblée un aménagement durable puisque l'offre convient à un plus grand nombre de personnes.

{Page 7}

{Encadré}

**Accessibilité au loisir**

Le Conseil québécois du loisir (CQL) propose de définir l'accessibilité en loisir comme la possibilité d'accéder aux sites et équipements, de comprendre et pratiquer les activités et d'entrer en relation avec les autres participants (Conseil québécois du loisir, 2016). Récemment, dans la nouvelle politique de l'activité physique du sport et du loisir, Au Québec, on bouge!, le gouvernement du Québec définit l'accessibilité en termes d'accessibilité physique, temporelle et socioéconomique. Cette accessibilité favoriserait tant l'intention de pratiquer des activités que de concrétiser cette intention. Il y est précisé qu'un accès facile aux installations, aux lieux de pratique, aux services et aux équipements serait propice au «passage à l'action» (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017a, p.17). Cette même politique souligne l'importance de l'aménagement des sites et sentiers pour favoriser la pratique du plein air. Il y est aussi précisé que «pour les personnes handicapées, la possibilité de pratiquer des activités dépend de plusieurs facteurs comme l'accompagnement, le transport, l'accessibilité physique et financière ainsi que la sécurité» (p.20).

{/Encadré}

Ce que l'on retient de ces définitions et de ces principes, c'est que l'accès pour tous, tant les usagers avec des limitations que les personnes âgées et les familles, doit faire partie intégrante de l'aménagement d'un parc urbain. Ce bref tour de la question montre que la question de l'accessibilité au plein air interpelle plusieurs organisations, mais que ces définitions se limitent parfois au simple accès aux lieux et aux activités. Il importe aussi de prendre en considération les 3 pôles de l'accessibilité, soit les infrastructures, les biens et services et la communication (ONU 2006 dans Réseau québécois de Villes et Villages en santé, 2018). Qu'en est-il maintenant de l'accès à l'expérience de plein air?

{Page 8}

### 1.2. Plein air

Il importe de circonscrire ce qu'on entend par plein air. Plusieurs activités peuvent se dérouler à l'extérieur sans pour autant pouvoir être qualifiées de pratique de plein air. Une activité de plein air exige davantage qu'être à l'extérieur. Cela implique une relation avec le milieu naturel. Par exemple, jouer au golf est une activité sportive pratiquée en plein air alors qu'une activité de canot-camping est une activité de plein air parce qu'elle implique une interaction avec la nature. De la même façon, marcher dans un sentier naturel en milieu urbain constitue une activité de plein air, puisque cela implique un lien avec la nature. Beaumont et Devost (2007) proposent que la proximité avec la nature et ses bienfaits font partie intégrante de l'expérience de plein air. Ici, l'expérience de plein air est considérée comme un état d'esprit, une manière d'être dans l'environnement naturel. C'est autour de cette conception du plein air, qui rejoint celle du gouvernement du Québec, que le présent guide a été développé.

{Encadré}

**Activité de plein air**

Activité physique, pratiquée en milieu ouvert, dans un rapport dynamique et harmonieux avec des éléments de la nature.

* Est généralement de nature récréative et de pratique libre, tout en n'éliminant pas les événements et autres activités structurées;
* Permet aux pratiquants d'adapter l'intensité physique demandée par l'activité en fonction de leurs capacités et de leur besoin de dépassement;
* Entraîne un déplacement sans l'usage de moyens motorisés (sauf fauteuil roulant);
* Exclut l'aspect purement compétitif visant à déterminer l'élite; fait référence à une manière d'être, généralement en harmonie avec le milieu environnant, le plus souvent dominé par des éléments naturels;
* Se vit dans un esprit de détente, de découverte, d'exploration ou d'aventure;
* Inclut les formes de pratique en milieu urbain, comme dans les grands parcs, jusqu'à celles en pleine nature.

(ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017b)

{/Encadré}

{Page 9}

#### Espace de pratique de plein air en ville

Dans le cas du plein air urbain, les définitions de «plein air» s'appliquent tout autant, c'est le lieu de pratique qui se précise. Au Québec, différentes appellations sont utilisées dans les villes (parc de secteur, parc de voisinage, parc de quartier, parc municipal, espace vert). C'est la vocation et la dimension du parc qui sont utilisées pour les catégoriser{n8}.

{Encadré}

**Espace naturel**

Grand espace où les éléments naturels de l'environnement dominent. Les aménagements nécessaires à des fins de pratiques récréatives présents dans les espaces naturels sont plutôt minimalistes et respectueux de l'environnement. L'espace naturel est le lieu de prédilection pour la pratique d'activités de plein air (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017b).

{/Encadré}

{Encadré}

**Parc urbain**

Espace aménagé à des fins de récréation où les usages peuvent être multiples ou spécialisés. De plus ou moins grande envergure, il vise surtout les citoyens de la municipalité ou du quartier concerné. Quoique des éléments de nature s'y trouvent, notamment par l'intermédiaire des aménagements paysagers, les équipements récréatifs et sportifs dominent cet espace (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017b).

{/Encadré}

Ce qui est aussi particulier au plein air urbain, c'est que les lieux de pratique, souvent au cœur des communautés, fournissent des espaces de loisirs extérieurs qui deviennent des lieux de rassemblement favorables à la participation sociale ainsi qu'à la cohésion sociale{n9}.

{n8} Miaux et Roult, 2016.

{n9} Shultis et Hvenegaard, 2016.

{Page 10}

### 1.3. Expérience de loisir de plein air inclusive

Carbonneau, Cantin, St-Onge (2015) proposent que l'expérience de loisir inclusive résulte de l'interaction entre 1) l'accès aux espaces et équipements appropriés requis pour permettre une pratique de loisir signifiante répondant aux désirs et aspirations de la personne, 2) l'engagement dans une activité significative, adaptée aux capacités de la personne et qui lui permet de mobiliser son potentiel, 3) une qualité de mise en relation significative et des interactions positives avec les autres participants. La figure 1 applique cette conception de l'expérience inclusive aux activités de plein air.

**Figure 1: Composantes de l'expérience de plein air inclusive**(Inspiré de Carbonneau, Cantin et St-Onge, 2015)

{Graphique}

* Expérience de loisir de plein air inclusive
  + Accéder au site d'activités ou aux équipements de loisir de plein air requis permettant une pratique **signifiante** répondant aux **désirs et aspirations**
  + Entrer en relation d'une façon **significative** et avoir des interactions **positives réciproques** avec les autres participants
  + Comprendre et pratiquer une activité de loisir de plein air **significative** qui **mobilise ses potentiels**

{/Graphique}

{Page 11}

### 1.4. Déficience et situation de handicap

{Encadré}

**Une réalité majeure dans la société**

Selon l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011, la proportion de personnes ayant une incapacité parmi celles âgées de 15 ans et plus vivant en ménage privé ou en ménage collectif non institutionnel est estimée à près de 33 % (ce qui correspond à environ 2 215 100 personnes) (Institut de la statistique du Québec, 2013, p.37).

«Plus de 11 % des adultes canadiens ont éprouvé un des trois types d'incapacité les plus répandus: **douleur, mobilité ou flexibilité**. Parmi ceux qui ont fait état d'au moins un de ces types d'incapacité en 2012, plus de 40 % ont éprouvé les trois types en même temps. Venaient ensuite les troubles **mentaux/psychologiques** (3,9 %); les incapacités liées à la dextérité (3,5 %); les **incapacités liées à l'ouïe** (3,2 %); les incapacités liées à la vision (2,7 %); puis les **troubles de mémoire et troubles d'apprentissage** (2,3 % dans chaque cas). Moins de 1 % des adultes canadiens ont fait état d'un trouble du développement» (Statistique Canada, 2013, p.3).

{/Encadré}

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale{n10} définit une personne handicapée ainsi: «Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.» Un des moyens que le gouvernement a d'ailleurs ciblé afin d'accroître la participation des personnes handicapées est la participation à «des activités de loisir, de sport, de tourisme et de culture, dans des conditions équivalentes à celles des autres participants.»

Quant à l'incapacité, il peut s'agir d'une incapacité motrice, intellectuelle, sensorielle ou de la parole. Ces incapacités peuvent être liées à des fonctions organiques, ou à d'autres troubles comme le trouble du spectre de l'autisme ou un trouble grave de santé mentale. Cette définition inclut les personnes qui ont des incapacités significatives épisodiques ou cycliques{n11}.

{n10} LégisQuébec, 2018.

{n11} Nous rappelons que dans le contexte de cette étude, nous n'avons pu considérer que les limitations motrices et sensorielles. Des études complémentaires seront nécessaires pour mieux comprendre les besoins des autres clientèles ayant des limitations.

{Page 12}

Il importe de définir ce qu'on entend par limitation et ce que chacune des limitations peut avoir comme impact potentiel sur l'expérience vécue en parc urbain. Nous tenons à spécifier que nous présentons ici des généralisations et que certaines personnes avec des limitations dans des contextes particuliers peuvent ne pas expérimenter de restrictions dans leurs activités. Nous vous encourageons à rencontrer des associations de personnes avec des limitations ou votre instance régionale ayant la mission du loisir pour personnes handicapées (ARLPH, URLS, etc.) afin d'en apprendre davantage sur les différentes limitations. Le présent guide a adopté la nomenclature suivante pour décrire les principales limitations qui ont été prises en compte, c'est-à-dire les déficiences motrices, auditives et visuelles{n12}.

{Encadré}

**Types de déficience**

Les déficiences motrices peuvent être de l'ordre de la perte de l'utilisation complète d'un ou plusieurs membres ou encore de la difficulté à utiliser un membre. Des équipements de compensations tels que des fauteuils roulants, des cannes ou des marchettes peuvent être utilisées. Lorsque l'on parle d'habileté motrice, on comprend se déplacer, accéder, atteindre, saisir et manipuler.

Quant aux déficiences visuelles, on peut trouver des personnes avec une vision partielle ou déformée par le rétrécissement du champ de vision ou souffrant d'une sensibilité extrême, ou encore d'une cécité complète.

Pour ce qui est des déficiences auditives, on peut aussi parler de perte complète ou partielle de l'audition, d'une ou deux oreilles, aussi bien que de sons déformés.

{/Encadré}

{n12} OMS, 2001.

{Page 13}

#### Situation de handicap

La situation de handicap ne résulte pas uniquement de la présence d'une déficience, mais aussi de la façon dont l'environnement dans lequel évolue la personne lui permet ou non d'exercer une participation sociale significative. Le *Modèle de développement humain et Processus de production du handicap (MDH-PPH 2)* élaboré par Fougeyrollas (2010) explique fort bien cette question. Ce modèle propose que la situation de handicap résulte de l'interaction des facteurs personnels (facteurs identitaires, organiques et aptitudes) avec des facteurs environnementaux (sociétaux, personnels et communautaires). La résultante de cette interaction peut entraîner des effets sur les habitudes de vie, telles que les activités courantes, comme aller au parc, ou les rôles sociaux, comme exercer son rôle de citoyen. En ce sens, la participation à des activités de plein air en parc urbain peut être entravée par des incapacités ou encore, par des obstacles physiques ou humains, qui ne peuvent répondre de façon adéquate aux besoins personnels des visiteurs qui présentent des limitations. La figure 2 illustre ce modèle.

**Figure 2: Modèle de développement humain et processus de production du handicap   
Fougeyroullas (2010)**

{Graphique}

{Encadré}

**Facteurs personnels**

* Facteurs identitaires
  + Facilitateur (FP) {<\_\_>} Obstacle (FR)
* Systèmes organiques
  + Intégrité (FP) {<\_\_>} Déficience (FR)
* Aptitudes
  + Capacité (FP) {<\_\_>} Incapacité (FR)

Facteurs identitaires {><} Systèmes organiques {<\_\_>} Aptitudes {><} Facteurs identitaires

{/Encadré}

{Encadré}

**Facteurs environnementaux**

* MACRO (Sociétal)
  + Facilitateur (FP) {<\_\_>} Obstacle (FR)
* MICRO (Personnel)
  + Facilitateur (FP) {<\_\_>} Obstacle (FR)
* MESO (Communautaire)
  + Facilitateur (FP) {<\_\_>} Obstacle (FR)

MACRO (Sociétal) {><} MICRO (Personnel) {<\_\_>} MESO (Communautaire) {><} MACRO (Sociétal)

{/Encadré}

{Encadré}

**Habitudes de vie**

* Activités courantes
  + SPS (FP) {<\_\_>} SH (FR)
* Rôles sociaux
  + SPS (FP) {<\_\_>} SH (FR)

{/Encadré}

Facteurs personnels {><} Interaction – Flux temporelle {><} Habitudes de vie

Facteurs environnementaux {><} Interaction – Flux temporelle {><} Habitudes de vie

**Légende:**FP: Facteur de protection  
FR: Facteur de risque  
SPS: Situation de participation sociale  
SH: Situation de handicap

{/Graphique}

{Page 14}

Lors d'une recherche précédente (Carbonneau, 2017), il a été constaté que la formation du personnel d'accueil, son approche ainsi que l'information préalablement transmise peuvent représenter davantage une contrainte à la participation que ne le sont les limitations fonctionnelles des personnes. En effet, le manque d'information ou de formation sur les possibilités de pratiques de plein air ainsi que la qualité du soutien reçu au sein de l'organisation offrant les activités sont déterminants pour mener à l'intégration d'une pratique d'activité de plein air. De la même façon, l'étude à l'origine du présent guide confirme l'importance de prendre en compte l'expérience des personnes ayant des limitations dès le processus de préparation d'une sortie en plein air et de se préoccuper de leur permettre de vivre une expérience positive au même titre que tous les autres citoyens.

Cette préoccupation qui relève d'un principe d'égalité des chances s'inscrit directement dans les responsabilités des villes, que ce soit via le plan d'action en accessibilité qu'il leur incombe de préparer et de réaliser ou en regard des clauses d'approvisionnement qui doivent inclure cette condition d'accessibilité universelle.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3

{Page 15}

## 2. Contexte de planification des aménagements

Au fil de nos explorations dans les trois parcs urbains du laboratoire vivant, nous avons noté des différences dans la portée de l'aménagement selon le contexte dans lequel l'accessibilité a été considérée. Ainsi, si le parc est conçu pour répondre à des normes ou pour développer un espace répondant à des besoins précis, il offre une expérience très différente d'un parc mis en place avec l'accessibilité universelle comme valeur transversale. Par exemple, la simple construction d'une toilette adaptée ou l'installation d'un module de jeux accessible pour enfants ne permet pas nécessairement une expérience positive dans l'ensemble du parc.

Les commentaires des participants aux laboratoires vivants mettent en lumière l'importance de l'implication de la clientèle elle-même dans le processus de planification. Celle-ci peut grandement soutenir le développement de grilles de pointage ou de justification qui seront mieux ajustées aux besoins en vue des appels d'offres.

C'est pourquoi la présence d'un comité aviseur incluant différents types d'usagers de même que d'experts (réseau public de santé, universités, etc.), et ce, dès les premières étapes est un atout majeur pour saisir les vrais besoins des usagers avec différentes capacités.

{Encadré-ressource}

Outil développé pour ce guide:  
**Question à se poser**

Fondation Rick Hansen: p. 15-36 à 39  
**Trousse au jeu: Créer des aires de jeu inclusives pour les enfants de toutes les** **capacités**

{/Encadré-ressource}

Avec ce type de soutien dans une ville, par exemple, plusieurs éléments peuvent être discutés dès le départ en matière d'accessibilité et de besoins spécifiques des usagers avec l'optique de les intégrer dans une planification par les professionnels. Cela peut aussi assurer une pérennité des espaces aménagés. D'ailleurs, le travail de concert des différents services municipaux a été relevé comme étant un élément facilitant dans l'aménagement d'espaces publics accessibles, selon les discussions menées durant ce projet de recherche.

{Page 16}

Il est important de voir le processus d'élaboration d'un parc urbain au-delà d'une réponse à des normes, mais plutôt comme un projet social, de communauté. En développant une vision globale de l'aménagement, partagée par tous les employés municipaux, les bonnes questions seront posées afin d'assurer une meilleure réponse aux besoins de la population ayant des incapacités et l'utilisation de cet espace public par cette clientèle sera ainsi optimisée.

En ce sens, les parcs urbains étant des espaces de socialisation importants pour les citoyens, inclure une vision globale de l'accessibilité dans les préoccupations de l'administration et même dans les politiques d'accessibilité et plans d'action permet d'assurer la pérennité de ces espaces. Cela répondrait à certains résultats attendus de la politique À part entière et serait en cohérence avec la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Cette loi vise notamment, par une implication des ministères et de leurs réseaux, des municipalités et des organismes publics et privés, à favoriser l'intégration des personnes handicapées et de leur famille à la société, au même titre que tous les citoyens, en prévoyant diverses mesures pouvant lever des obstacles dans leur milieu de vie, dont les parcs urbains. De plus, les ministères, les organismes publics et les municipalités doivent tenir compte, dans leur processus d'approvisionnement, lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées (art. 61.3){n13}.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3

{n13} LégisQuébec, 2018.

{Page 17}

## 3. Réfléchir sur les conditions de l'expérience inclusive en parc urbain

Cette section a pour but de vous outiller dans une suite logique de stratégies (suggestions, normes, pratiques inspirantes) selon l'ordre dans lequel un usager vit l'expérience d'un parc urbain, partant des résultats issus de l'étude par laboratoire vivant.

Afin de vivre l'expérience d'un parc, il ne suffit pas seulement de profiter des installations du parc, d'utiliser les services disponibles et d'en profiter avec ses proches. L'expérience d'un parc commence dès l'intérêt de l'utilisateur, chez lui, lorsqu'il se demande s'il peut visiter un parc, et se termine avec les souvenirs que garde la personne de sa journée, souvenirs qui feront en sorte que la personne aura le goût ou non de revivre une telle expérience.

Les prochaines sections sont développées pour fournir des informations sur les déterminants de l'expérience en parc urbain:

Objectif: permettre de repérer le but de la section et trouver l'information rapidement.

Stratégies: générales ou spécifiques, ces stratégies sont élaborées pour favoriser une expérience optimale pour les utilisateurs.

Encadrés-conseils: des informations complémentaires pour développer davantage un sujet.

Encadrés-ressources: des outils supplémentaires pour permettre d'aller plus loin dans l'application des différentes stratégies.

Cette démarche est construite autour des résultats issus de l'analyse des données de l'étude en laboratoire vivant sur les parcs urbains, à savoir:

* Préparation de la visite
  + L'accès à l'information sur ce qui est accessible comme activités et services;
  + L'information relative aux moyens de transport pour se rendre au parc.
* Expérience inclusive au sein du parc
  + S'orienter dans le parc;
  + Configuration du parc;
  + Accessibilité à une expérience inclusive dans les différentes aires du parc;
  + Accessibilité du mobilier et des équipements;
  + Sensibilisation de l'environnement humain.

{Page 18}

### 3.1. Soutenir la préparation d'une visite en parc urbain

Comme tout citoyen, la personne ayant des incapacités doit s'organiser avant de se rendre dans un parc. Cela implique d'être informé des activités offertes et accessibles et de savoir comment s'y rendre. D'emblée, lors de la première rencontre dans le cadre de l'étude, l'importance d'avoir accès à une information juste et précise sur le parc ressortait comme une condition essentielle pour amener les personnes ayant des incapacités à vouloir s'y rendre. Une conversation entre 3 participants illustre bien le flou qui existe dans la connaissance des ressources:

{Encadré-Citation}

– Si tu veux en profiter, tu peux louer des fauteuils qui vont dans l'eau. (p.3)

– Haaaaa ouin! (p.2)

– La piscine a un lève-personne aussi. (p.6)

– C'est plate pour une chose, ça se sait pas, moi j'étais pas au courant de ça! (p.2)

– L'organisation se fait un devoir de diffuser l'information 2-3 fois par année aux différents organismes et c'est au personnel ensuite de descendre l'information. (p.6)

– Ça devrait être diffusé dans un journal. (p.2)

– Ça déjà passé dans le journal du citoyen. (p.6)

– Des fois, je me demande si on a pas trop d'information et que les gens la voit plus. (p.6)

**Milieu 1**

{/Encadré-Citation}

#### 3.1.1. S'organiser avant de partir

Dans le but d'informer les utilisateurs, il faut d'abord faire la différence entre informations données et informations reçues. Il faut garder en tête que ce n'est pas parce que l'information a été rendue disponible, qu'elle a été reçue et retenue par les destinataires.

**Objectif**

{Encadré}

***S'assurer que l'utilisateur peut connaître et recevoir l'information quant aux services et activités accessibles.***

{/Encadré}

{Page 19}

##### Moyens de communication

{Encadré-Stratégies}

a) Sensibiliser les différents services municipaux impliqués dans la transmission d'informations (service des communications, travaux publics, etc.) aux besoins d'information de la clientèle avec des limitations

b) Multiplier les sources d'informations

* Internet (en simplifiant le chemin d'accès à l'information)
* Médias traditionnels
* Outils de communication municipaux (cahiers d'information, écrans, etc.)
* Ligne téléphonique d'information
* Partenariat avec les organismes et associations travaillant directement avec les personnes avec différentes limitations pour diffuser l'information et organiser des visites exploratoires

{Encadré-conseil}

Les nouvelles technologies, c'est bien, mais ce n'est pas toujours la source d'information principale de tous les visiteurs potentiels d'un parc, surtout lorsqu'on considère les coûts associés à de telles technologies.

{/Encadré-conseil}

c) Adapter les moyens de communication en fonction des différents types de handicaps

d) S'assurer de la mise à jour des différents outils de communication

e) Créer des événements de promotion de l'accessibilité dans le parc

{Encadré-ressource}

Accès trouble de la communication Canada:  
**Rendre vos documents imprimés, textes et informations électroniques** **accessibles**

Accessibilité numérique, sensibilisation handicap:  
**L'accessibilité numérique, et si nous agissions?**

{/Encadré-ressource}

{/Encadré-Stratégies}

{Page 20}

##### Informations sur l'accessibilité aux diverses aires d'activités

{Encadré-Stratégies}

a) Informer sur l'accessibilité de chaque aire d'activité et de services

* Détailler les équipements adaptés dans les aires d'activité (table, banc, fontaine à boire, etc.)
* Indiquer les services accessibles (toilette, vestiaire, restauration, etc.)
* Informer sur les infrastructures accessibles (module de jeux, sentiers, etc.)
* Préciser les mesures de sécurité mises en place pour optimiser la participation selon certaines limitations
  + Par exemple: la présence de bandes texturées ou de protection délimitant les sentiers, des rampes d'accès, etc.

b) Situer les diverses aires d'activités et de services sur une carte

* La grandeur de la carte doit permettre une lecture adéquate
* Elle doit être organisée de façon cohérente
  + Si du matériel est disponible pour la location ou l'emprunt, l'emplacement où ce matériel peut être loué et emprunté doit être clairement indiqué
* Rendre cette carte accessible de diverses façons (Internet, papier, application sur téléphone ou tablette, etc.)

{/Encadré-Stratégies}

##### Informations à propos du matériel disponible

{Encadré-Stratégies}

a) Renseigner les utilisateurs sur les équipements accessibles, s'il y a lieu (ex.: vélo adapté, audioguide, etc.)

* Le fonctionnement
* Le processus d'emprunt ou de location
* Les consignes de sécurité

b) Il pourrait être intéressant de faire des événements pour promouvoir et démystifier les équipements accessibles

{/Encadré-Stratégies}

{Page 21}

##### Informations sur les moyens d'accès au parc

{Encadré-Stratégies}

a) Diffuser une information complète sur les moyens de transport disponibles pour accéder au parc

* Les transports publics (régulier et adapté)
  + Lieu de l'arrêt
  + Aménagement de l'aire d'attente (banc, abris, etc.)
  + Disponibilité d'un téléphone à proximité, en cas de problème
* Les transports privés (automobile, fauteuil roulant ou triporteur, marche, vélo)

b) Identifier clairement les points d'accès au parc selon les moyens de transport

{/Encadré-Stratégies}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3

{Page 22}

#### 3.1.2. Se rendre au parc

Maintenant que l'utilisateur sait qu'il y a des activités et services accessibles, il faut s'assurer qu'il puisse se rendre au parc par des moyens de transport publics ou privés!

Malgré que ce ne soit pas nécessairement vous qui soyez responsable de toutes ces composantes, notamment du transport adapté, il en va tout de même de votre responsabilité de vous assurer d'optimiser les déplacements vers le parc. Un participant livre son expérience en regard de l'accès au parc:

{Encadré-Citation}

Il y a un parc tout près de chez moi j'aime beaucoup ça parce que c'est proche du fleuve j'entends l'eau j'entends les bateaux on peut monter sur le quai ou des choses comme ça, mais je ne peux pas y aller beaucoup parce que juste me rendre au parc c'est un périple parce que la ville a refusé d'avoir un feu sonore donc je ne peux pas en profiter juste me rendre au parc c'est dangereux (participant 2, milieu 3)

{/Encadré-Citation}

**Objectif**

{Encadré}

*S'assurer que l'utilisateur peut facilement accéder au parc à partir de son domicile par différents modes de transport en prenant en considération les équipements et aménagements requis pour un déplacement harmonieux (bancs, abris, stationnement, aire d'arrêt des transports en commun ou adapté, etc.).*

{/Encadré}

##### À pied

{Encadré-Stratégies}

a) Favoriser un parcours sécuritaire et sans obstacle en installant des éléments podotactiles au sol et des feux de circulation sonores

b) Prévoir un aménagement des trottoirs avoisinant le parc de façon à optimiser l'accès

* Prévoir la présence de bateaux pavés aux endroits stratégiques
* Assurer un entretien régulier des trottoirs pour éviter les crevasses ou autres altérations

c) Privilégier des trottoirs avec une bande de protection dans les rues avoisinant le parc

{/Encadré-Stratégies}

{Page 23}

##### Transport en commun (régulier et adapté)

{Encadré-Stratégies}

a) Se concerter avec le prestataire de transport pour optimiser l'accès au parc

* S'assurer que les lieux d'arrêt du transport en commun (régulier et adapté) soient situés de façon à faciliter un accès facile aux aires d'intérêt principales du parc

b) S'assurer d'afficher clairement les lieux d'arrêt du transport en commun (régulier ou adapté)

c) Aménager une aire d'attente confortable et sécuritaire

* Avec du mobilier tel que des bancs et un abri accessible
* Accès à un téléphone

{/Encadré-Stratégies}

##### Automobile

{Encadré-Stratégies}

a) Prévoir des espaces de stationnement réservés à proximité des points d'accès donnant un accès rapide aux aires d'intérêts principales du parc

b) S'assurer que la limite de temps imposée au stationnement régulier ou de rue pour les espaces réservés aux personnes avec des limitations favorise une utilisation optimale du parc{n14}

c) S'assurer que des bateaux pavés soient positionnés à proximité des aires de stationnement réservées

{Encadré-ressource}

Office des personnes handicapées du Québec:  
**Guide en matière de stationnement pour personnes handicapées à l'intention des municipalités**

{/Encadré-ressource}

{/Encadré-Stratégies}

{n14} Envisager que les espaces de stationnement pour personnes handicapées situés à proximité du parc soient gratuits (stationnement de rue, horodateur, etc.) pourrait faciliter la participation de cette clientèle qui est souvent peu fortunée.

{Page 24}

##### À vélo, en fauteuil roulant ou en triporteur

{Encadré-Stratégies}

a) S'assurer que les feux de circulation autour du parc permettent de traverser de façon sécuritaire en proposant un temps de traverse suffisamment long

b) Favoriser l'utilisation de barrières en bout de piste cyclable qui sont assez larges pour permettre l'accès à des vélos adaptés (vélo tandem côte à côte, vélo tandem, etc.)

c) Prévoir des espaces adéquats pour le stationnement des vélos, incluant les vélos adaptés

{/Encadré-Stratégies}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1

{Page 25}

##### À retenir quant à la préparation d'une visite en parc urbain

{Encadré}

**Moyens de communication**

* De multiples moyens de communication sont utilisés { }
* Les moyens de communication choisis sont accessibles { }
* Des activités de promotion de l'accessibilité sont créées en partenariat avec des organismes œuvrant auprès de personnes ayant des limitations { }

**Informations sur l'accessibilité**

* Les informations sur les équipements, services, activités et infrastructures accessibles sont mises à la disposition des utilisateurs (avant et sur le site) { }
* Une carte détaillée de ces informations est mise à la disposition des utilisateurs { }

**Informations sur les moyens d'accès au site**

* Les informations sur les différents moyens d'accès au parc sont diffusées (véhicule personnel, transport en commun, marche, etc.) { }
* Les points d'accès accessibles sont facilement identifiables { }

**Moyens de transport**

* Il y a concertation avec le prestataire de transport public { }
* Les arrêts de transport en commun sont clairement identifiés { }
* L'aire d'attente est confortable et sécuritaire { }
* Les zones d'accès sont sécuritaires (bateau-pavé, feux de circulation, stationnements, etc.) { }

{/Encadré}

{Page 26}

### 3.2. Soutenir l'accès à une expérience inclusive en parc urbain

L'expérience en parc urbain est grandement influencée par les efforts pour rendre le séjour significatif, autant pour l'utilisateur avec des limitations que les personnes qui l'accompagnent. Une première expérience réussie dans un parc est la meilleure façon de soutenir une participation à long terme. Un participant raconte:

{Encadré-Citation}

Mais dans l'ensemble on a été agréablement surpris on est retourné une couple de fois avec les enfants, deux ou trois fois certain, on a pique-niqué on s'est amusé tellement qu'on s'est pas baigné les enfants aimaient tellement les jeux puis le bateau (participant 2, milieu 2)

{/Encadré-Citation}

Il importe donc de bien saisir les éléments déterminants de la qualité de l'expérience pour une personne avec des limitations pendant sa visite au parc.

#### 3.2.1. S'orienter dans le parc

Dès son arrivée, l'utilisateur avec des limitations doit facilement pouvoir repérer les infrastructures et équipements accessibles au sein du parc. Il doit aussi être en mesure de se situer tout au long de sa visite.

**Objectif**

{Encadré}

*Expliquer les conditions nécessaires pour que les usagers, avec différents types de limitation, puissent facilement se situer et se déplacer sur le site (carte à l'entrée, utilisation de pictogrammes, etc.).*

{/Encadré}

{Page 27}

{Encadré-Stratégies}

a) Rendre accessible l'information quant à la configuration du parc et les services offerts aux différents points d'accès

* Une carte ou, au minimum, une liste des services accessibles offerts
* Prévoir des éléments tactiles est une avenue intéressante pour les personnes avec une déficience visuelle

{Encadré-conseil}

L'utilisation de matériel d'orientation devrait être adaptée à la topographie du parc. Ainsi, si l'espace est dégagé et permet une vue d'ensemble ou s'il est composé de vallons, les informations à afficher doivent être planifiées en conséquence.

{/Encadré-conseil}

b) Disposer des panneaux d'information indiquant la direction des aires d'activités (incluant la distance à parcourir pour s'y rendre) tout au long du parcours pour faciliter les déplacements dans le parc

* Indiquer la direction des principaux services et aires d'activités aux intersections de sentiers

c) Afficher les informations dans le parc telles que les règlements, directions, etc., de façon à permettre leur lecture par tous les utilisateurs

* L'approche des informations d'orientation doit être sans obstacle
* Un repère comme une ligne de vie au sol ou un fil d'Ariane est une approche intéressante pour les personnes avec une limitation visuelle{n15}
* Les panneaux doivent être situés à une hauteur permettant la lecture pour tous, incluant les personnes utilisant un fauteuil roulant
* L'utilisation d'un vocabulaire simple et d'une taille lisible avec typographie adaptée est à privilégier

d) L'utilisation de pictogrammes simples et intuitifs est à favoriser

* Sur les cartes
* Tout au long des sentiers dans le parc

e) Prévoir des bandes texturées au sol lorsqu'il y a des changements de direction ou à l'intersection de deux sentiers

f) Si de l'équipement est prêté ou loué, comme des vélos, fournir des informations claires quant à l'accessibilité aux différents points de location

g) Lorsque le déplacement se fait sur un trottoir au sein du parc, s'assurer d'avoir des bateaux pavés permettant une circulation fluide d'une aire à l'autre

{/Encadré-Stratégies}

{n15} Office National des Forêts, 2018.

{Page 28}

{Illustration non décrite}  
Légende: *Sentier des treize ponts aménagé par l'Office National des Forêts, Forêt de Meudon, France.*On remarque ici une carte détaillant le sentier, avec des éléments tactiles, de même que du braille. Cette carte est installée au début du sentier, de même qu'à chaque 200 mètres.

{Illustration non décrite}  
Légende: *Union square, San Francisco, États-Unis.*Cette carte, à l'entrée du site, indique clairement les entrées accessibles ainsi que certaines aires d'activité.

{Page 29}

{Illustration non décrite}  
Légende: *Forêt domaniale de Rambouillet, France.*On peut voir ici une ligne de vie, aussi nommée fil d'Ariane. Ce genre d'installation facilite le repérage et la circulation pour les personnes présentant une déficience visuelle.

{Page 30}

#### 3.2.2. Configuration du parc

Un autre élément qui ressort de l'étude en laboratoire vivant comme influençant grandement la qualité du parc est certes la configuration du parc. Par «configuration du parc», nous entendons la façon dont les différentes aires d'activités et de services se répartissent dans l'espace. Une participante soulignait, lors d'un des laboratoires vivants:

{Encadré-Citation}

Moi c'était la première fois que j'allais à ce parc alors quand je suis arrivée j'étais complètement perdue (participant 6, milieu 3)

{/Encadré-Citation}

Ainsi, par exemple, si les aires de pique-nique se trouvent à une grande distance du stationnement, il devient plus complexe pour une personne à mobilité restreinte de transporter le matériel requis pour son repas à partir de sa voiture. À un niveau plus micro, il importe aussi qu'elle ait facilement accès aux poubelles pour disposer de ses déchets à la fin du repas. De même, l'accès à des toilettes doit être rapide à partir de la majorité des sites d'activités.

**Objectif**

{Encadré}

*Susciter une réflexion chez les gestionnaires sur l'importance de réfléchir à une configuration du parc qui favorise une expérience positive en réfléchissant aux interrelations entre les différentes aires d'activités et les services du parc.*

{/Encadré}

{Encadré-Stratégies}

a) Envisager le parc à partir d'une approche globale permettant un accès plus fluide d'une aire d'activités à l'autre

b) Favoriser tant des cheminements contemplatifs (qui permettent d'apprécier le paysage) que directs (qui permettent un accès plus rapide) afin de relier les aires d'activités et de services

c) Aménager des espaces permettant la socialisation et le loisir en considérant les différentes aptitudes physiques des éventuels usagers du parc

d) Aménager des aires plus calmes accessibles bordées d'arbres, permettant ainsi d'absorber le bruit urbain en plus d'offrir une occasion de relaxation aux utilisateurs, ce qui optimise leur expérience en milieu naturel{n16}

{/Encadré-Stratégies}

{n16} Shultis et Hvenegaard, 2016.

{Page 31}

##### Types de revêtements du sol

Le revêtement du sol est une composante qui influence aussi l'expérience des utilisateurs ayant des limitations. Lorsque l'on parle de revêtement, c'est aussi bien pour les cheminements que les aires de jeu.

L'étude a permis de mettre en lumière divers enjeux liés au revêtement, entre autres la sécurité, permettant l'usage même des cheminements ou des aires de jeux. Cependant, d'autres études seront nécessaires pour mieux comprendre la portée de chaque type de revêtement.

{Encadré-Stratégies}

a) Le matériau choisi est lisse, stable, ferme et sur un sol bien drainé

* Plusieurs participants en fauteuil roulant ont souligné que l'utilisation de paillis, bien que recommandée par certaines organisations, ne leur permet pas d'accéder aux équipements et serait à éviter

b) Un entretien régulier du revêtement permet son utilisation optimale

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1

{/Encadré-Stratégies}

{Page 32}

#### 3.2.3. Accessibilité à une expérience inclusive dans les différentes aires du parc

Cette section vient approfondir les éléments propre à chacune des aires d'un parc qui contribuent à permettre une expérience inclusive. En effet, les parcs sont généralement divisés en aires distinctes pour répondre aux besoins des visiteurs et chacune de ces aires implique des défis à relever pour y rendre l'expérience accessible. En se rendant au parc, l'utilisateur espère pouvoir y faire différentes activités, ce qui est aussi le cas d'un utilisateur avec des limitations. Un des participants exprime bien ce besoin:

{Encadré-Citation}

Mère avec déficience visuelle:

J'ai fréquenté beaucoup les parcs avec ma fille plus jeune c'est sûr que ce que je trouvais difficile c'était de trouver les terrains de jeu et tout oui ma fille a un problème visuel, mais elle a de la vision quand même, mais j'étais quand même souvent obligée de me fier à elle soit pour retrouver mon chemin ou retrouver les plans de jeux ou les choses comme ça parce que beaucoup de chemins se croisent et tout ça et c'est dur à se repérer je suis tu dans le bon chemin je suis tu à la bonne place est-ce que je me dirige à la bonne place par contre j'adore aller marcher dans les parcs, mais je suis pas porté à y aller parce que j'ai toujours la crainte de me perdre ou de me ramasser dieu sait où (participant 2, milieu 3)

{/Encadré-Citation}

**Objectif**

{Encadré}

*Inspirer la réflexion quant aux besoins des personnes avec des limitations pour une expérience inclusive et satisfaisante dans chacune des aires.*

{/Encadré}

{Page 33}

##### Aires de service

{Encadré-Stratégies}

a) Il importe de s'assurer d'un accès simple et sans obstacle à des toilettes et des vestiaires adaptés

* L'utilisation des toilettes et vestiaires doit être possible pour les personnes avec différentes limitations qui utilisent différents outils d'aide au déplacement
* L'affichage extérieur et intérieur doit indiquer qu'il s'agit de toilettes accessibles
* Aucun mobilier mobile (poubelle, cône, etc.) ne doit bloquer l'accès aux toilettes et vestiaires

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Lors d'un laboratoire vivant, nous voulions utiliser les toilettes et avons été surpris que des poubelles se trouvent dans le portique d'accueil de celles-ci. Ainsi, une personne utilisant un fauteuil roulant pouvait difficilement y entrer.

{Encadré-ressource}

Régie du bâtiment du Québec:  
**Normes de conception sans obstacles** p. 41 à 45

{/Encadré-ressource}

b) Les aires de services (restauration, prêt d'équipement, information, etc.) doivent être conçues selon les principes de conception universelle

* Le mobilier doit permettre une expérience équivalente, par exemple, un comptoir d'accueil accessible pour des personnes utilisant un fauteuil roulant, avec une section basse ou des tables basses plutôt que des tables de style bar

{/Encadré-Stratégies}

{Page 34}

##### Aire de jeux et module de jeux

{Encadré-Citation}

Vous avez remarqué aussi que pour se suspendre là c'est bas, c'est fait exprès pour un enfant qui a moins de mobilité puisse jouer pareil. L'autre là-bas il y a une rampe d'accès et les fauteuils peuvent se promener [...] Le bout bleu c'est un bateau et le fauteuil embarque là-dedans et ça balance. Où il y a le rond avec les enfants c'est des lumières pour des enfants qui ont de l'autisme (participant 5, milieu 2)

Moi c'est sûr que j'ai mon gars donc ça se passe dans un parc avec des balançoires, j'ai tout le temps mon mari parce qu'on s'entend qu'un petit bébé quand ça grimpe partout, tu peux pas toujours le suivre quand t'es en fauteuil roulant (participant 2 milieu 1)

{/Encadré-Citation}

{Encadré-Stratégies}

a) Privilégier l'aménagement de modules de jeux accessibles universellement

b) Optimiser l'accès aux modules de jeux pour enfants

* Favoriser des espaces de déplacements pour des utilisateurs (parents ou enfants) utilisant des équipements d'aide à la mobilité (comme des espaces de transferts et de déplacements à l'intérieur et autour des modules)

{Encadré-conseil}

Des enfants avec des limitations peuvent utiliser les modules de jeux, ou encore, des parents avec des limitations peuvent vouloir accompagner leurs enfants.

{/Encadré-conseil}

c) Il est important de suivre les normes en matière d'aménagement de modules, notamment en ce qui a trait au revêtement et à l'absorption des chutes

d) Diversifier les modules de jeux en fonction de différents types de limitations

{Encadré-ressource}

Plusieurs équipes se sont penchées sur l'accessibilité des modules de jeux, différents guides traitent de ce sujet:

Canadian coalition for accessible playspace:  
**Accessible playspace in Canada: a guidebook for playspaces that are accessible to persons with disabilities based on CAN/CSA Z614-07 Annex H**

Playworld system:  
**Inclusive play design guide**

{/Encadré-ressource}

{Page 35}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Un participant d'un laboratoire vivant s'exprime, lorsqu'un autre participant lui demande ce qu'il pense de la rampe d'accès vers les modules de jeux: «ça sert à rien!» Puisque le revêtement choisi est du paillis et qu'il utilise un fauteuil roulant, il ne peut accéder à l'espace.

{/Encadré-Stratégies}

##### Aires de pique-nique

{Encadré-Stratégies}

a) Mettre à la disposition des usagers des tables adaptées (voir section 3.2.4)

* Il faut garder en tête que l'ensemble des utilisateurs du parc peuvent se servir d'une table adaptée. Donc, il est judicieux de maximiser le nombre de tables adaptées

b) Favoriser l'aménagement de l'aire de pique-nique où il y a des zones d'ombre

* S'il y a plusieurs tables installées, multiplier les types d'expérience pour offrir du choix aux utilisateurs

c) Pour s'assurer d'une utilisation optimale des tables adaptées, rappelons qu'elles devraient être installées à proximité des stationnements ainsi que des toilettes

* De plus, pour optimiser l'utilisation, il est utile d'installer des poubelles à proximité des tables adaptées, sans pour autant que cela nuise à l'expérience

{Page 36}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1.  
Les poubelles ainsi installées près de la table adaptée limitent l'expérience pour ceux y prenant place.

d) Ancrer les tables au sol est à favoriser afin d'empêcher que les tables soient déplacées par d'autres utilisateurs

e) Identifier les tables adaptées comme étant pour l'usage prioritaire, non exclusif, des personnes avec des limitations à l'aide d'un pictogramme

* Cela contribue à la sensibilisation et permet d'éviter une utilisation autre qui pourrait entraîner un bris de la table, telle que l'utilisation d'un barbecue

f) S'assurer de l'entretien régulier de ces tables et du revêtement sur lequel elles sont installées

g) Si elles sont installées sur une dalle de béton, s'assurer que la dalle soit au même niveau que le sol afin de garantir une accessibilité en tout temps

h) Indiquer sur une carte cette aire de pique-nique accessible

{Page 37}

{Illustration non décrite}  
Légende: Les poubelles ainsi installées près des jeux d'eau et des tables adaptées, sans limiter l'expérience, favorisent une utilisation optimale de l'aire.

{/Encadré-Stratégies}

##### Aires de repos

{Encadré-Stratégies}

a) Mettre à la disposition des usagers du mobilier de repos adapté (voir section 3.2.4)

b) Prévoir des sentiers facilitant l'accès à l'aire de repos aux personnes avec des limitations à la mobilité

c) Si le mobilier est installé sur une dalle de béton, s'assurer que la dalle soit au même niveau que le sol afin de garantir une accessibilité en tout temps

d) Favoriser l'aménagement de l'aire de repos où il y a des zones d'ombre

* S'il y a plusieurs mobiliers installés, varier les types d'expérience pour offrir différents choix aux utilisateurs

e) S'assurer de l'entretien de cette aire

{Page 38}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Certaines chaises de repos sont installées sur des dalles de béton surélevées limitant leur approche. Les chaises de repos installées sur une dalle de béton à même le sol sont plus faciles d'approche.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Les chaises sur la dalle surélevée offrent une expérience différente de celle à même le gazon. Elles sont côte à côte, en plus d'être à l'ombre, permettant aux utilisateurs de socialiser. Les chaises plus éloignées permettent donc une expérience plus individuelle.

{/Encadré-Stratégies}

{Page 39}

##### Jeux d'eau

{Encadré-Stratégies}

a) Le revêtement utilisé doit être compatible avec l'utilisation d'un fauteuil roulant adapté ou amphibie

b) Le prêt de fauteuil amphibie est recommandé

* Garder en tête que tant des enfants que des adultes (parents ou non) ayant des limitations pourraient être intéressés à profiter des jeux d'eau

{Encadré-conseil}

Dans le choix du fauteuil, il importe de considérer les besoins de mobilité de l'utilisateur. Un fauteuil comme celui de gauche est plus attrayant, mais nécessite quelqu'un pour le pousser, alors que celui de droite permet un déplacement autonome. Il faut aussi penser que ces fauteuils pourraient servir tant à des enfants qu'à des parents.

{/Encadré-conseil}

c) L'aménagement des jeux d'eau doit permettre à un parent avec des limitations de surveiller son enfant

* Ainsi, il est à favoriser qu'il y ait du mobilier accessible autour des jeux d'eau

{/Encadré-Stratégies}

{Encadré-Citation}

Si tu amènes ton enfant, tu vas vouloir la surveiller et la sauver s'il arrive quelque chose, c'est la même chose pour moi (participant 1, milieu 3)

{/Encadré-Citation}

{Illustration non décrite}  
Légende: Fauteuil amphibie adulte Aquam

{Illustration non décrite}  
Légende: Fauteuil roulant standard allant à l'eau Aquam

{Page 40}

##### Piscine

{Encadré-Stratégies}

a) Pour la sécurité de tous les utilisateurs, il est encouragé d'aménager une bande texturée aux abords de la piscine pour en délimiter le pourtour

b) Nous sommes conscients des coûts supplémentaires encourus, mais il est recommandé d'aménager une entrée plage à la piscine ou un équipement de transfert

c) Par ailleurs, la disponibilité de matériel, telles des vestes de flottaison individuelles avec courroie d'entrejambes avec boucle, est encouragée pour optimiser l'expérience sécuritaire des personnes avec des limitations

{/Encadré-Stratégies}

##### Plage{n\*}

{Encadré-Stratégies}

a) L'accès à un fauteuil amphibie avec des roues larges est recommandé pour permettre aux personnes avec des limitations d'accéder à la plage et à la baignade

b) Il est aussi recommandé de prévoir des sentiers de tapis de plage pour favoriser le déplacement sur le sable

{Encadré-ressource}

Mobi-Mat:  
**Tapis d'accès**

{/Encadré-ressource}

{/Encadré-Stratégies}

{Illustration non décrite}  
Légende: Fauteuil amphibie adulte et enfant Vipamat

{n\*} Bien que les parcs visités ne comportaient pas de plage, la recension des pratiques inspirantes a permis de documenter certaines conditions de l'accessibilité à une plage.

{Page 41}

##### Aires de promenade et piste cyclable

{Encadré-Stratégies}

a) Le revêtement{n17} et, par le fait même, son entretien sont à privilégier

* Autant l'entretien du sentier que ses abords qui sont aussi utilisés comme repère

b) Les cheminements de l'aire de promenade doivent être assez larges pour permettre la circulation côte à côte, par exemple, de deux fauteuils roulants ou d'une personne ayant des limitations visuelles et un accompagnateur, c'est-à-dire être d'une largeur entre 150 et 160 cm{n18}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1.  
Ces barrières permettent l'accès aux différents équipements adaptés.

c) Aménager des lignes de vie aux abords des cheminements ou un fil d'Ariane facilite les déplacements des personnes avec une déficience visuelle

{n17} Des études restent à faire pour documenter plus à fond le potentiel d'accessibilité de différents revêtements.

{n18} Agence touristique Savoie: Cahier de charge Promenade confort / Conseil Général Haute-Provence: Guide handironnement.

{Page 42}

d) La signalisation dans l'aire de promenade est aussi à favoriser

* Il est recommandé de donner les informations suivantes:
  + La distance parcourue
  + La distance vers les aires de service
  + Des informations d'interprétation
* Les utilisateurs doivent pouvoir lire les informations à une distance de 90 à 130 cm{n19}

{Encadré-conseil}

Pour tout type de visiteur, les éléments d'interprétation sont fort appréciés. Les rendre accessibles est donc à favoriser. La France a développé beaucoup cet aspect, notamment avec des éléments tactiles.

{/Encadré-conseil}

e) L'installation de bancs (voir section 3.2.4) tout au long des sentiers, à une distance régulière, est importante pour les personnes ayant une tolérance physique plus limitée

f) L'aménagement de zones d'ombre (à l'aide d'arbres, par exemple) dans l'aire de promenade ou en périphérie est aussi propice à permettre une période de repos en toute sécurité, si nécessaire

g) Des aires de promenade offrant différents niveaux de difficulté ou des expériences différentes sont à favoriser

* Notez que la signalisation doit clairement informer les utilisateurs non seulement des attraits, mais aussi du degré de difficulté des sentiers

{Encadré-conseil}

Certains utilisateurs peuvent vouloir emprunter des sentiers plus plats et stables, tandis que d'autres peuvent préférer des sentiers plus sauvages. Pouvoir permettre différentes expériences implique de satisfaire un plus grand nombre d'utilisateurs en plus de favoriser la sensibilisation dans différents contextes.

{/Encadré-conseil}

{Encadré-Citation}

y'a un petit sous-bois le fun, serait d'aller se promener là-dedans, mais un moment donné le chemin rapetisse, mais ça serait l'fun de pouvoir se promener dans les bois (participant 1, milieu 1)

{/Encadré-Citation}

h) Dans le cas d'une aire de promenade multifonctionnelle (combinant par exemple marche et vélo), des mesures doivent être prises de façon à optimiser la cohabitation des différents types d'utilisateurs, incluant ceux utilisant un fauteuil roulant ou un quadriporteur, comme l'aménagement d'un corridor adjacent

{n19} IRDPQ ‑ Fiche 6: information et signalisation / Conseil Général Haute-Provence: Guide handironnement.

{Page 43}

i) Si l'aire de promenade croise une rue, il importe de s'assurer de la sécurité de tous les utilisateurs

* Des feux de circulation sonores sont recommandés pour mieux desservir les utilisateurs avec une déficience visuelle
* L'information devrait être mentionnée aux utilisateurs préalablement à leur visite, selon les sources d'information choisies (cartes, site Internet, etc.)

{Encadré-conseil}

Certaines villes ont opté pour la création d'un code d'éthique pour le partage des voies. Ainsi, des recommandations pour la bonne entente de tous les utilisateurs sont affichées tant sur les voies de circulation que sur différents médias d'information.

Ces recommandations concernent tant les piétons et les cyclistes, que les voitures et même les utilisateurs de Segway!

On retrouve aussi des recommandations sur le port des écouteurs sur les pistes, par exemple, ou encore, les équipements de protection.

{/Encadré-conseil}

{/Encadré-Stratégies}

##### Aire d'exercice canin

{Encadré-Stratégies}

a) Une attention particulière devrait être portée au cheminement pour se rendre à cette aire selon les mêmes recommandations que pour les sentiers des aires de promenade

b) Un mécanisme d'ouverture simple et entretenu est à privilégier pour ce genre d'aire

c) Si un portique d'entrée est aménagé, ses dimensions favorisent son utilisation par les utilisateurs avec des limitations et leurs équipements d'aide (fauteuil, canne, etc.) ou leur accompagnateur

d) Nous encourageons l'installation de mobilier adapté dans l'aire de promenade canine (voir section 3.2.4)

e) Rendre cet espace attrayant, en favorisant aussi des zones d'ombre est propice à fournir une meilleure qualité d'expérience

* Si cet espace est reculé dans le parc, nous vous encourageons à prendre des mesures pour sécuriser les utilisateurs (une aire dégagée, des lumières, etc.)

{/Encadré-Stratégies}

{Page 44}

##### Points d'intérêt

{Encadré-Stratégies}

a) Les différents points d'intérêt doivent être accessibles afin d'offrir une expérience semblable à tous les utilisateurs

* Si ce n'est pas possible de les rendre accessibles, des outils compensatoires devraient être proposés (panneaux expliquant la vue, éléments tactiles, etc.)

b) Pour un bassin ou un étang, il est encouragé d'aménager des éléments de sécurité aux abords. Sans nuire au paysage, des bandes rugueuses ou une bordure sont à favoriser

{Encadré-conseil}

Dans certains parcs, près des points d'intérêt, la circulation naturelle des utilisateurs peut avoir créé un sentier non officiel. Il est important de sécuriser ces sentiers aussi!

{/Encadré-conseil}

c) Du mobilier qui permet de se reposer ou s'y arrêter pour y faire une activité devrait être accessible (voir section 3.2.4)

d) Dans le cas d'un belvédère ou d'un espace d'observation, un espace de manœuvre (au moins 150 cm){n20} est à privilégier de même qu'un garde-corps respectant les normes en matière de sécurité

{/Encadré-Stratégies}

##### Barbecue

{Encadré-Stratégies}

a) Si l'utilisation d'un barbecue est autorisée, il est important d'afficher clairement et de façon accessible les règlements quant à cette activité

b) L'utilisation d'équipements de cuisson personnels sur les tables de pique-nique adaptées peut endommager le mobilier; de l'affichage pour prévenir cette utilisation et sensibiliser tous les utilisateurs est recommandé

{/Encadré-Stratégies}

{n20} Conseil Général Haute-Provence: Guide handironnement

{Page 45}

#### 3.2.4. Mobiliers et équipements

**Objectif**

{Encadré}

*Apporter des éclaircissements sur les caractéristiques du mobilier (table, poubelle, banc, etc.) et des équipements (fauteuil amphibie, vélo, etc.) qui favorisent une expérience positive, tant pour les usagers avec des limitations que ceux qui les accompagnent.*

{/Encadré}

En termes de mobilier et d'équipements, il existe une multitude de modèles et de matériaux ainsi que de façons de les installer. Cette section présente des stratégies qui visent à favoriser l'utilisation optimale des installations. Considérant les ressources financières nécessaires à l'achat de matériel adapté, il est souhaitable d'en optimiser l'utilisation.

{Encadré-Stratégies}

a) Indiquer clairement à qui s'adresse le mobilier, ainsi que l'utilisation appropriée

{Encadré-conseil}

Ce genre d'indication permet de sensibiliser les autres utilisateurs du parc en plus d'encourager l'utilisation du parc pour tous.

{/Encadré-conseil}

a) Indiquer clairement à qui s'adresse le mobilier, ainsi que l'utilisation appropriée

b) S'assurer que l'emplacement du mobilier permette d'offrir la même expérience que pour les autres utilisateurs

c) Privilégier d'emblée du mobilier adapté, car ce type de mobilier est accessible pour tous

d) Privilégier du mobilier avec des arrêtes arrondies, puisque plus sécuritaires, surtout pour les personnes ayant des limitations visuelles

e) Choisir du mobilier de couleur et de forme qui contrastent avec l'environnement, car il sera plus facile à détecter

{/Encadré-Stratégies}

{Page 46}

##### Tables

{Encadré-Stratégies}

a) Le mobilier choisi et installé doit comporter un espace de manœuvre sécuritaire, soit 120 cm{n21}

b) Les bancs des tables accessibles devraient être à une hauteur située entre 46 et 50 cm du sol{n21}

c) Les tables accessibles ne devraient pas avoir de barre de soutien qui limite l'accès

d) Il est à privilégier l'installation de différents types de mobilier afin d'offrir du choix aux utilisateurs avec des limitations

e) Une attention particulière doit être accordée à l'installation du mobilier afin de s'assurer d'une utilisation sécuritaire (voir section 3.2.3: aire de pique-nique)

{Encadré-ressource}

L'Office National des Forêts (ONF) en France a développé une expertise dans l'aménagement d'espaces publics en nature et, par le fait même, dans la construction de différents modèles de mobilier de bois (p. 51-54-55-60-61)  
**Catalogue mobilier de bois**

{/Encadré-ressource}

{/Encadré-Stratégies}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 2.  
Ces tables n'étant pas fixées au sol, elles ont été déplacées par des utilisateurs, rendant l'une d'elles inaccessible. Bien que près des jeux d'eau et de l'aire de jeux, elles sont au soleil, ce qui peut limiter l'expérience.

{n21} Conservatoire du littoral: Guide méthodologique: Accueil des personnes handicapées sur les sites du Conservatoire du littoral / United States Department of Agriculture Forest Service: Accessibility Guidebook for Outdoor Recreation and Trails.

{Page 47}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
L'accès à cette table adaptée ainsi installée, soit sur une dalle de béton surélevée, est limité, voire dangereux, pour une personne utilisant un fauteuil roulant, considérant le peu d'espace de manœuvre. Celle-ci pourrait chavirer vers l'arrière. On peut aussi remarquer que la table est très endommagée.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Cette table, fixée au sol et aménagée sur une dalle de béton à même le sol, est accessible et offre une vue d'ensemble sur le parc. Par contre, notez que l'absence d'ombre peu altérer l'expérience.

{Page 48}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Cette table, non fixée au sol, est installée à même l'herbe. Elle est accessible et peut être déplacée pour accommoder les utilisateurs du parc. Par contre, pour certains, le déplacement sur le gazon peut être plus ardu.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
On constate ici un exemple de bris souvent remarqué sur ce genre de mobilier, dû à une mauvaise utilisation par certains utilisateurs.

{Page 49}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1.  
On peut constater ici un autre type de table mise à la disposition des utilisateurs, offrant ainsi une alternative, selon les besoins des visiteurs.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1.  
Voici un autre modèle de table offrant une autre expérience. Notez qu'ici le lieu comportait aussi des tables semblables, avec cette fois quatre bancs. L'important est qu'un certain pourcentage des tables disponibles était accessible.

{Page 50}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1.  
On peut voir ici plusieurs tables, adaptées ou non, fixées au sol, installées sous un abri.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1.  
Ces tables sont installées près des jeux d'eau, à l'ombre, permettant aux parents avec des limitations de surveiller leurs enfants en tout confort. Elles sont aussi aménagées sur des dalles de béton à même le sol.

{Page 51}

##### Bancs

{Encadré-Stratégies}

a) Il est recommandé que les bancs soient munis d'au minimum un accoudoir, ce qui permet aux personnes d'effectuer des transferts à partir d'un fauteuil roulant ou de s'aider à se relever

{Encadré-conseil}

Nous recommandons de ne pas installer de poubelles directement au bout des bancs et d'installer une indication qui signifie que c'est un espace réservé.

{/Encadré-conseil}

b) Privilégier les modèles de banc avec une extrémité sans accoudoir et avec une dalle de béton continue. Cela créera un espace de socialisation pour les personnes utilisant des fauteuils roulants et leurs accompagnateurs

{/Encadré-Stratégies}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Ce banc, avec sa dalle de béton au bout, permet aux personnes utilisant des fauteuils roulants de socialiser avec d'autres personnes utilisant ce banc. Cependant, il n'y a pas d'accoudoir pour faciliter les transferts.

{Page 52}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
On remarque ici deux types de bancs mis à la disposition des utilisateurs, offrant ainsi un choix, selon les besoins des visiteurs.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 2.  
Voici un banc typique, avec accoudoir. Cependant, la dalle de béton étant surélevée, son accès est plus limité

{Page 53}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1  
Voici des bancs réguliers, avec accoudoirs, installés sur des dalles de béton à même le sol. Bien que très utiles pour permettre aux personnes se déplaçant avec une aide à la marche, ils sont moins pratiques pour les personnes en fauteuil roulant.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
L'utilisateur, ici, ne peut faire son transfert ni se positionner sur le côté du banc.

{Page 54}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1.  
Ce banc est installé près d'un point d'intérêt, sur une dalle de béton à même le sol, mais est entouré de gazon, ce qui limite son accès.

{Illustration non décrite}  
Légende: *Ville de Montréal.*Ce banc permet à une personne utilisant un fauteuil roulant de s'y transférer et d'utiliser l'accoudoir pour s'aider. Si la dalle de béton était plus longue et à même le sol, cela aurait pu être une installation optimale. Les accoudoirs permettent aussi à ceux ayant des difficultés de mobilité de s'y appuyer pour se lever et s'asseoir.

{Page 55}

##### Poubelle

{Encadré-Citation}

Les bancs c'est dur à trouver les poubelles c'est dur à trouver ça devient ardu parce que mettons que j'ai besoin d'une poubelle j'vais être obligée d'arrêter quelqu'un, mais là attends de savoir quand est-ce quelqu'un va passer et ce que je déplore beaucoup dans les parcs... les poubelles sont difficiles à trouver et souvent y'a des poubelles mobiles à plusieurs endroits et chercher les poubelles y'ont des pattes et y se promènent (participant 2, milieu 3)

{/Encadré-Citation}

{Encadré-Stratégies}

a) Idéalement, les poubelles installées sont fixes puisqu'elles peuvent servir de points de repère pour les utilisateurs avec des limitations visuelles

{/Encadré-Stratégies}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
On peut constater une multitude de poubelles différentes dans ce parc, dont une qui est fixe et libre d'approche.

{Page 56}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1.  
Une poubelle multi-usage (recyclage, compostage et déchets) qui est fixée au sol et à une hauteur accessible

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Une poubelle mobile a été déplacée sur la dalle de béton qui pourrait être utilisée par les personnes utilisant un fauteuil roulant.

{Page 57}

##### Fontaines à boire

{Encadré-Stratégies}

a) Les fontaines à boire accessibles devraient être installées sur une dalle de béton à même le sol de façon à permettre aux personnes utilisant un fauteuil roulant d'y avoir accès facilement

* Un espace de manœuvre sécuritaire autour de l'abreuvoir est nécessaire

b) Nous recommandons d'installer des fontaines à boire accessibles autour des aires de promenade ou sur les sentiers reliant les différentes aires du parc

{/Encadré-Stratégies}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Ce type de fontaine à boire n'est pas accessible pour une personne utilisant un fauteuil roulant.

{Page 58}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Malgré que ce modèle soit considéré accessible, ainsi installé, il n'est pas adéquat. La dalle de béton étant surélevée et petite limite l'accès à une personne en fauteuil roulant.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Cette fontaine à boire, du même modèle que la précédente, est installée sur une dalle de béton à même le sol, mais comme la dalle est trop petite, elle peut être moins accessible pour une personne utilisant un fauteuil roulant.

{Page 59}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
Cette fontaine à boire est accessible.

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1.  
Un modèle différent de fontaine à boire qui est accessible.

{Page 60}

##### Panneaux d'interprétation

{Encadré-Stratégies}

a) Installer les panneaux ou pupitres d'interprétation de façon à ce qu'ils soient accessibles

* S'inspirer des recommandations de guides développés à cet effet{n23}
  + Privilégier l'installation des pupitres d'interprétation à une hauteur de lecture située entre 90 et 130 cm
  + Prévoir un espace pour que des personnes utilisant des équipements d'aide à la mobilité puissent s'avancer pour lire (70 cm du sol, 30 cm de profondeur)
  + Utiliser un texte d'affichage contrasté et avec de grands caractères permettant de lire le texte à une distance de 140 cm
* Ajouter des éléments tactiles (relief, braille), des audioguides ou des applications pour téléphone mobile pour faciliter l'interprétation pour tous

{/Encadré-Stratégies}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 1.  
Ce panneau d'interprétation est assez bas pour permettre sa lecture. Cependant, le gazon qui l'entoure limite son accès.

{n23} Conservatoire du littoral: Guide méthodologique: Accueil des personnes handicapées sur les sites du Conservatoire du littoral / United States Department of Agriculture Forest Service: Accessibility Guidebook for Outdoor Recreation and Trails / Conseil Général Haute-Provence: Guide handironnement.

{Page 61}

{Illustration non décrite}  
Légende: *Lac de Mison, Département des Alpes de Haute-Provence.*Ce panneau d'interprétation est bas, avec de l'écriture en braille et des éléments en relief.

{Illustration non décrite}  
Légende: *Gorge d'Oppedette, Département des Alpes de Haute-Provence.*Les panneaux d'interprétation sont plus bas, le texte est contrasté et simple, pour permettre une lecture et une compréhension par tous.

{Page 62}

##### Équipements d'activités

{Encadré-Stratégies}

a) Mettre différents équipements à la disposition des utilisateurs, en location ou pour un emprunt{n24}. Cela ajoute une plus-value à la visite dans un parc pour les personnes ayant des incapacités, qui souvent ne pourraient pas se procurer elles-mêmes de tels équipements, compte tenu des coûts associés

* Afficher l'information sur la disponibilité d'équipements adaptés au point d'accès avec des indications claires sur le lieu de location
* Offrir une variété d'équipements (vélo tandem, vélo à main, etc.) pour répondre aux besoins d'une diversité de personnes

{Encadré-conseil}

L'accessibilité d'un parc ne se définit pas seulement par le nombre de tables adaptées, mais aussi par les activités accessibles disponibles. Rendons les parcs attrayants!

{/Encadré-conseil}

{Illustrations non décrites}  
Légende: Milieu 1.

b) Mettre des manuels d'utilisation à la disposition des utilisateurs et du personnel de location

{Encadré-conseil}

Des vidéos sur l'utilisation de ces équipements peuvent être diffusées sur le site Internet de la ville et ainsi contribuer à faire connaître ce service

{/Encadré-conseil}

c) Le personnel doit avoir suivi une formation minimale sur l'utilisation sécuritaire des   
différents équipements{n25}

{/Encadré-Stratégies}

{n24} L'organisme Kéroul, en collaboration avec l'AQLPH, a développé un guide de pratiques et de matériel adapté détaillant l'utilisation de divers équipements: <http://www.keroul.qc.ca/section/19-plein-air-pour-tous.html>

{n25} L'association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) a développé des formations en regard de l'utilisation sécuritaire d'équipements de plein air avec la collaboration de chercheures et d'étudiants en ergothérapie de l'UQTR.

{Page 63}

#### 3.2.5. Sensibilisation

L'environnement social dans lequel se déroulent les activités dans un parc, à savoir la relation avec les autres usagers ou encore, les attitudes du personnel, a un effet direct sur l'expérience des personnes ayant des incapacités. La sensibilisation doit donc être au cœur des interventions en matière d'accessibilité. D'ailleurs, la sensibilisation doit commencer bien en amont de l'expérience en parc!

**Objectif**

{Encadré}

*Outiller sur les approches pour sensibiliser les personnes (personnel et autres usagers du parc) sur l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'expérience des utilisateurs avec des limitations*

{/Encadré}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 2.  
Lors d'un laboratoire vivant, nous voulions aller visiter la piscine. À notre arrivée, la porte était ouverte sur la rampe d'accès, rendant impossible l'entrée des participants utilisant un fauteuil roulant. Lorsque nous avons signifié cette erreur à l'employé y travaillant, il s'est confondu en excuses en s'exprimant: «je n'y ai pas pensé!»

{Page 64}

##### Personnel d'accueil

{Encadré-Stratégies}

a) Offrir une formation sur l'accueil d'utilisateurs avec des limitations à tout le personnel du parc (entretien, accueil, etc.)

b) S'assurer que les employés des sous-traitants reçoivent aussi une telle formation

{Encadré-conseil}

En cas de sous-traitance des services courants, comme la gestion de la piscine, la ville ou le prestataire devrait insister sur les attitudes et les attentes en matière d'accessibilité.

{/Encadré-conseil}

c) Envisager des partenariats avec des associations travaillant avec des personnes ayant des limitations pour donner cette formation

d) Il peut être intéressant de faire expérimenter différents handicaps au personnel

{Encadré-ressource}

**Keroul: formation service complice**

**AQLPH: Mieux comprendre la différence pour mieux agir**

**AlterGo: Accueil des personnes ayant des limitations fonctionnelles**

**BAIL ‑ Mauricie: rally de sensibilisation**

{/Encadré-ressource}

{/Encadré-Stratégies}

##### Personnel d'entretien

{Encadré-Stratégies}

a) Le personnel d'entretien doit être informé sur l'entretien des différentes adaptations ainsi que sur l'impact de l'entretien sur l'expérience vécue

b) Faire l'expérimentation de divers handicaps dans le parc avec le personnel de soutien

c) Il est à privilégier d'utiliser un outil d'évaluation et d'entretien (voir section 4)

{/Encadré-Stratégies}

{Page 65}

##### Autres utilisateurs du parc

{Encadré-Stratégies}

a) Favoriser le respect des utilisateurs avec des limitations et de leur mobilier par l'utilisation d'affichage qui explique l'impact des adaptations sur l'expérience

b) Nous vous encourageons à faire des activités de sensibilisation dans le parc afin de promouvoir vos installations et favoriser l'utilisation harmonieuse du parc

{Encadré-conseil}

Différentes actions de communication et de sensibilisation peuvent être utilisées, tels des campagnes de sensibilisation, des reportages, l'utilisation de témoignages, etc.

{/Encadré-conseil}

{/Encadré-Stratégies}

{Illustration non décrite}  
Légende: Milieu 3.  
La mauvaise utilisation des tables par des utilisateurs non sensibilisés peut entraîner ce genre de bris.

{Page 66}

##### À retenir quant à l'accès à une expérience inclusive en parc urbain

###### Orientation et déplacements dans le parc

Information pour s'orienter dans le parc

* Une carte informe les visiteurs sur la configuration du parc (aires d'activités, de repos, etc.) aux divers points d'accès au parc { }
* Des panneaux d'information et de signalisation facilitent la circulation dans le parc { }
* Des lignes de vie facilite l'orientation des personnes avec une déficience visuelle { }

Se déplacer dans le parc sécuritairement

* Des cheminements directs et contemplatifs permettent l'accès à tous les points d'intérêts et de services du parc { }
* L'aménagement des sentiers est sécuritaire et facilite la circulation dans le parc (bande texturée, entretien, etc.) { }
* Le revêtement du sol est lisse, stable et ferme { }

###### Soutien à la participation dans le parc

Accessibilité des espaces

* Tous les utilisateurs ont accès à une expérience semblable { }
* Les aires de services respectent les normes de conception universelle { }
* Les modules de jeux sont accessibles universellement { }
* Des zones de repos sont installées à divers endroits (Des aires calmes sont aménagées) { }
* Des zones de socialisation sont aménagées avec du mobilier accessible le long des sentiers { }

Sécurité

* Des lignes de vie sont aménagées pour délimiter clairement les zones à risques (étang, pente abrupte, etc.) { }
* Le mobilier installé est sécuritaire (arrêtes arrondies, couleur contrastante) { }

{Page 67}

Équipements

* Une diversité d'équipements répondant aux besoins des visiteurs ayant des incapacités (tables de pique-nique, bancs, etc.) est mise à leur disposition { }
* Des poubelles fixes sont installées en divers endroits { }
* Des équipements spécialisés sont disponibles pour soutenir la pratique des activités offertes dans le parc (exemple: fauteuil amphibie) { }

Entretien

* Des mécanismes de suivis réguliers des équipements et infrastructures sont en place { }
* L'entretien des diverses zones d'activité et des équipements est fait régulièrement { }

###### Sensibilisation

Accueil

* Le personnel d'accueil est formé quant aux différentes mesures accessibles dans le parc { }
* L'ensemble du personnel est sensibilisé à l'accueil de la clientèle ayant des limitations { }
* S'il y a lieu, le personnel est formé en regard de l'utilisation des équipements accessibles mis à la disposition des usagers { }

Dans le parc

* Des efforts de sensibilisation sont déployés auprès des divers utilisateurs quant au respect de la diversité { }

Personnel d'entretien

* Le personnel d'entretien est informé sur les mesures d'entretiens spécifiques aux installations adaptées { }

{Page 68}

## Conclusion

L'accessibilité au plein air est primordiale pour soutenir non seulement la qualité de vie, mais aussi la santé physique et mentale des personnes avec des limitations fonctionnelles. Comme il a été documenté tout au long de ce guide, cela implique non seulement d'avoir accès aux espaces, mais surtout de pouvoir y vivre une expérience inclusive. L'étude que nous avons réalisée nous a permis d'identifier certains déterminants pour permettre l'accès à une telle expérience. Ce guide traduit les résultats de l'étude en pistes d'analyse pour les divers acteurs impliqués dans la gestion des parcs ou oeuvrant dans le domaine de l'accessibilité universelle. Nous espérons donc que la lecture de ce guide vous a été profitable et que notre travail contribuera à aider les municipalités et autres intervenants à optimiser l'accessibilité à des parcs urbains pour les personnes vivant avec des limitations.

Par ailleurs, nous avons aussi conçu une grille d'auto-évaluation pour guider cette analyse, mais il nous faut la valider avant de la joindre à ce guide. Si vous êtes intéressés à contribuer à cette validation en utilisant cette grille pour faire l'analyse de l'un de vos parcs, nous vous prions de communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante [**helene.carbonneau@uqtr.ca**](mailto:helene.carbonneau@uqtr.ca). Nous serons fort heureux de collaborer avec vous.

Pour terminer, il importe de rappeler que ce guide ne prétend pas proposer des normes précises pour l'aménagement d'un parc, mais bien vous accompagner dans une démarche de réflexion visant à optimiser l'accessibilité de l'expérience de plein air en parc urbain. Cette approche nous apparaît d'autant plus valable, considérant que, à travers la réalisation des trois laboratoires vivants que nous avons observés, une planification centrée sur la réponse à des normes peut entacher la portée d'une telle démarche. Pour vraiment permettre de maximiser l'expérience inclusive, il importe qu'une telle démarche d'analyse s'inscrive avant tout dans une vision globale d'accessibilité universelle.

{Page 69}

## Glossaire

**Accessibilité temporelle**: Pour pouvoir pratiquer diverses activités physiques ou sportives ou différents loisirs, les citoyennes et les citoyens devraient pouvoir accéder aux installations, aux équipements, aux sites et aux services dans des plages horaires qui tiennent compte de leurs contraintes temporelles (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017a).

**Accessibilité socioéconomique**: Le respect des spécificités, des profils et des besoins de chacun est important pour joindre différents segments de la population et favoriser l'accès aux activités au plus grand nombre de personnes (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017a).

**Bande de protection**: Bande gazonnée ou espace d'une certaine largeur permettant une séparation de la route sécuritaire.

**Bande texturée**: Juxtaposition de deux matériaux de textures distinctes, dont la différence est facile à percevoir en utilisant une canne blanche, pour favoriser l'orientation spatiale ou prévenir qu'un élément (obstacle, changement de direction, etc.) est situé à proximité (IRDPQ).

**Contraste visuel**: Différence de Valeur de Réflexion Lumineuse (VRL) entre deux surfaces contiguës. La recherche actuelle démontre que la signalisation est plus lisible pour les personnes avec des incapacités visuelles lorsque le contraste figure-fond est de 70 % (noir = 0 % ; blanc = 100 %) (IRDPQ).

**Cheminement** (sans obstacle): Parcours permettant aux personnes ayant une incapacité de circuler (sur un sentier, dans un bâtiment, etc.) et accéder aux activités et services offerts de façon sécuritaire, efficace et autonome (IRDPQ).

**Déficience**: Les déficiences désignent des problèmes dans la fonction organique ou la structure anatomique, tels qu'un écart ou une perte importante (Organisation Mondiale de la Santé, 2001).

**Design universel**: La conception de produits et d'environnements qui soient utilisables par tout individu, dans la plus grande mesure possible, sans recourir à l'adaptation ou à la conception spécialisée (The Center for Universal Design, 1997).

{Page 70}

**Garde-corps**: Dispositif ceinturant une surface surélevée, destiné à prévenir les chutes accidentelles (Institut national de santé publique). Élément architectural vertical installé le long des escaliers, des rampes, des paliers ou des mezzanines, conçu pour éviter les chutes (IRDPQ).

**Handicap**: Handicap est un terme générique désignant les déficiences, les limitations d'activité et les restrictions de participation. Il désigne les aspects négatifs de l'interaction entre un individu (ayant un problème de santé) et les facteurs contextuels face auxquels il évolue (facteurs personnels et environnementaux) (Organisation Mondiale de la Santé, 2001).

**Information**: Tous les éléments nécessaires préalables à un accès direct, sécuritaire et sans obstacle à un cheminement, un site, une activité ou un événement (IRDPQ).

**Limitation d'activité**: Les limitations d'activité désignent les difficultés que rencontre une personne dans l'exécution d'activités (Organisation Mondiale de la Santé, 2001).

**Main courante**: Dispositif linéaire rigide qui longe le parcours d'accès ou de sortie et qui, lorsque tenu, assure l'équilibre et permet de maintenir une position du corps spécifique. (Institut national de santé publique) Surface continue servant d'appuie-main le long des escaliers, des rampes, des paliers ou des mezzanines, conçue pour permettre une prise solide et sécuritaire (IRDPQ).

**Participation sociale**: Selon le processus de production du handicap, la participation sociale correspond à la pleine réalisation d'une habitude de vie (activité courante), par une personne (ou une population), dans un environnement conçu ou perçu comme facilitant ou sans obstacle(IRDPQ).

**Pictogramme**: Dessin figuratif et stylisé permettant d'exprimer une idée, un concept, souvent reconnus internationalement (IRDPQ).

**Point de décision**: Intervalle durant lequel un utilisateur choisit la direction qu'il entend poursuivre dans son cheminement (IRDPQ).

**Signalisation**: Implique la diffusion de messages clairs susceptibles d'aider l'utilisateur à déterminer sa destination et la localisation de chacun des éléments disponibles. La signalisation, à ne pas confondre avec le terme «information», est affichée sur les sites mêmes des bâtiments, des lieux publics, des activités ou des événements (IRDPQ).

{Page 71}

**Situation de handicap**: Selon le Processus de Production du Handicap, la situation de handicap correspond à la réduction de la réalisation des habitudes de vie (activités courantes), par une personne (ou une population), dans un environnement perçu comme un obstacle (IRDPQ).

**Zone confort**: Formule caractérisant la qualité d'un environnement adapté susceptible d'assurer une autonomie pour tous les utilisateurs, sans dépense d'énergie supérieure à celle de la moyenne des gens (IRDPQ).

{Page 72}

## Références et sources complémentaires

### Références

Agence touristique Savoie. (2018). Confort d'usage. <http://pro.savoie-mont-blanc.com/Autres-acteurs/Agence-Touristique-Departementale-de-la-Savoie/Accompagnement-de-projets/Confort-d-usage>

Anderson, L. et al. (1997). Creating positive change through an integrated outdoor adventure program. Therapeutic Recreation Journal, 31(4), 214-229.

Beaumont, J. et Devost, D. (2007). Le vécu de plein air. Observatoire québécois de loisir, 5(4), 1-3

Brannan, S., Arick, J. et Fullerton (2002). Effective Practices and Participant Outcomes for Youth: Inclusive Camps and Outdoor Schools. In: Research in Outdoor Education, Volume 6. A Peer-Reviewed Publication of Scholarship First Presented at the Biennial Research Symposium of the Coalition for Education in the Outdoors (6th, Bradford Woods, IN, January 11-13, 2002); see RC 023 980. Supported by the Office of Special Education and Rehabilitation Services.

Brannan, S. Fullerton, A., Arick, J.R., Robb, G.M., Bender, M. eds. (2003) Including youth with disabilities in outdoor programs: best practices, outcomes and resources. Champaign: Sagamore Publishing, 311 pages.

Carbonneau, H., Cantin, R. &St-Onge, M. (2015). Pour une expérience de loisir inclusive. Observatoire québécois de loisir, 12(11), 1-4.

Carbonneau, H. et al. (2016). Chapitre 10: L'aménagement et l'accessibilité en loisir. Dans S. Miaux et R. Roult (Éd.), Aménager des espaces favorables au loisir, au sport et au tourisme: perspectives théoriques, pragmatiques et réglementaires (pp. 247-267). Presses de l'Université du Québec: Québec, Qc.

Center for Universal Design. (1997). Principles of Universal Design.

{Page 73}

Cuevas, R. M. (2014). Deporte adaptado. Centro de referencia estatal de autonomia personal y aytas técnicas. Ministerio de Sanidad, Servicios sociales y Igualdad.

Fougeyrollas, P. (2010). La funambule, le fil et la toile: transformations réciproques du sens du handicap, Québec, Les Presses de l'Université Laval: Ste-Foy, Québec.

Fougeyrollas, P. et al. (2015). «Handicap, environnement, participation sociale et droits humains: du concept d'accès à sa mesure», Revue Développement humain, handicap et changement social, hors-série, p. 5-28.

Freudenberg, P. & Arlinghaus, R. (2010). Benefits and Constraints of Outdoor Recreation. Leisure Sciences, 32, 55-71.

Holleben, D., De Strassburger, N. C. (2015). Turismo de aventura e a deficiência visual. Cadernos do IX Forum Internacional de Turismo do Iguassu.

Institut de la statistique du Québec. (2013). Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement: méthodologie et description de la population visée (pp. 73).

Keniger, L., Gaston, K., Irvine, K., & Fuller, R. (2013). What are the Benefits of Interacting with Nature? (Vol. 10, pp. 913-935). Basel: MDPI AG.

La Rosa, D. (2014). Accessibility to greenspaces: GIS based indicators for sustainable planning in a dense urban context. Ecological Indicators, 42, 122-134. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ecolind.2013.11.011>

Leminen, S., Westerlund, M. et Nystrôm, A-G. (2012).Living Labs as Open-Innovation Networks. Technology Innovation Management, pp. 5-10.

Miaux, S., Roult, R. (2016). Aménager des espaces favorables au loisir, au sport et au tourisme: perspectives théoriques, pragmatiques et réglementaires (Éd.), Presses de l'Université du Québec: Québec, Qc.

{Page 74}

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2017a). Au Québec on bouge! [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site web/documents/SLS/sport loisir act\_physique/Politique-FR-v18\_sans-bouge3.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site%20web/documents/SLS/sport%20loisir%20act_physique/Politique-FR-v18_sans-bouge3.pdf)

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2017b). Au Québec on Bouge en plein air! <http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/images/SLS/sport_activite_physique/Au_Quebec_on_bouge_en_plein_air_.pdf>

Organisation Mondiale de la Santé. (2001) Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé.

Poldma, T. et al. (2014). Understanding People's Needs in a Community Public Space: About Accessibility and Lived Experience. ALTER European Journal of Disability Research, 8(3), 206-216.

Réseau québécois de Villes et Villages en santé. (2018). Dossier accessibilité. <http://www.rqvvs.qc.ca/fr/dossier/accessibilite>

Shultis, J. et Hvenegaard, G. (2016). Urban Parks in Canada: History, Benefits, and Current Issues. Prepared for the 2016 Canadian Parks Summit.

Statistique Canada. (2013). L'incapacité au Canada: premiers résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (pp. 5).

Tomiato, I. (2014/2015). Sport e attività motorie per persone con disabilità. Tesi di laurea. Dipartimento di Filosofia, Sociologia, Pedagogia e Psicologia Applicata. Universitá degli Studi di Padova.

Wilding, C. (2000). Improving quality of life after deinstitutionalisation through «ordinary adventure»: a camping experience. Journal of Leisurability, 27(1):18-24.

Williams, R., Vogelsong, H., Green, G. et Cordell, K. (2004). Outdoor Recreation Participation of People with Mobility Disabilities Survey of Recreation and Environment. Journal of Park and Recreation Administration, 22 (2): 85-101

{Page 75}

### Ressources complémentaires

#### Guides

Agence touristique Savoie. Cahier de charge ‑ Promenade confort.  
<http://pro.savoie-mont-blanc.com/var/ezwebin_site/storage/originalapplication/3e940080ee9050cde39cb079406ca27d.pdf>

Canadian Coalition for accessible playspace. Accessible playspace in Canada: a guidebook for playspaces that are accessible to persons with disabilities based on CAN/CSA Z614-07 Annex H. <http://www.allabilitieswelcome.ca/Playspaces/files/Annex_H_Guidebook.pdf>

Conseil général Alpes en Haute-Provence. Guide handironnement: permettre l'accessibilité et la découverte des sites naturels aux publics en situation de handicap. <http://www.coeur-val-de-loire.com/provoyage/wp-content/uploads/2015/09/guide_handironnement.pdf>

Conseil québécois du loisir – CQL. Guide pour l'analyse de l'accessibilité au loisir: cadre de référence pour l'accessibilité au loisir. <http://www.loisirquebec.com/index.asp?id=977>

Conservatoire du littoral. Guide méthodologique: Accueil des personnes handicapées sur les sites du Conservatoire du littoral. <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/49-accessibilite.htm>

Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ). Guide pratique d'accessibilité universelle. <https://www.irdpq.qc.ca/nos-services/accessibilite-universelle/guide-pratique-daccessibilite-universelle>

Kéroul. Le plein air pour tous: pratiques inspirantes et matériel adapté. <http://www.keroul.qc.ca/section/19-plein-air-pour-tous.html>

Office des personnes handicapées du Québec. Parcours sans obstacles. <https://m.ophq.gouv.qc.ca/publications/guides-de-loffice/guides-pour-les-ministeres-les-organismes-publics-et-les-municipalites/vers-des-parcours-sans-obstacles.html>

{Page 76}

Office des personnes handicapées du Québec. Guide en matière de stationnement pour personnes handicapées à l'intention des municipalités.[https://m.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre documentaire/Guides/Guide\_en\_matiere\_de\_stationnement\_pour\_personnes\_handicapees\_a\_l\_intention\_des\_municipalites\_20130913\_Acc.pdf](https://m.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre%20documentaire/Guides/Guide_en_matiere_de_stationnement_pour_personnes_handicapees_a_l_intention_des_municipalites_20130913_Acc.pdf)

Office National des Forêts (ONF). Catalogue mobilier de bois. <http://www.onf.fr/lire_voir_ecouter/++oid++1388/@@display_media.html>

Playworld systems. Inclusive play design guide. [http://www.keroul.qc.ca/DATA PRATIQUEDOCUMENT/261\_fr.pdf](http://www.keroul.qc.ca/DATA%20PRATIQUEDOCUMENT/261_fr.pdf)

Régie du bâtiment du Québec. Normes de conception sans obstacles. <https://www.rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Publications/francais/ConceptionSansObstacles.pdf>

Rick Hansen foundation et Province of British Columbia. Trousse au jeu: Créer des aires de jeu inclusives pour les enfants de toutes les capacités. <https://www.rickhansen.com/Portals/0/WhatWeDo/SchoolProgram/RHSPAdditional/AccessiblePlay/LetsPlayToolkit.pdf>

United States Department of Agriculture Forest Service. Guidebook for Outdoor Recreationand Trails. <https://www.fs.fed.us/recreation/programs/accessibility/pubs/pdfpubs/pdf10072014/1223-2806P-AGORT-COL-08-20-13_Errata2Fixed_300dpi2.pdf>

#### Loi

LégisQuébec, Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. [**http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/E-20.1**](http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/E-20.1)

{Page 77}

#### Équipements

Aquam. Fauteuil amphibie adulte. <http://www.aquam.com/1/Catalogue/InstitutionnelChaise+roulante+aquatique+%0D%0A%E0+profil+bas.php>

Aquam. Fauteuil roulant standard allant à l'eau. <http://www.aquam.com/1/Catalogue/Institutionnel/Fauteuil+roulant+standard.php>

Mobi-Mat. Tapis d'accès. <http://www.mobi-mat-chair-beach-accessdms.com/recpath/>

#### Formation

AlterGo. Accueil des personnes ayant des limitations fonctionnelles. <http://www.altergo.ca/fr/node/811>

AQLPH. Mieux comprendre la différence pour mieux agir. <http://www.keroul.qc.ca/formation.html>

BAIL – Mauricie. Rally de sensibilisation. <https://bail-mauricie.com/sensibilisation-mini-rally/>

Kéroul. Formation service complice. <http://www.keroul.qc.ca/formation.html>

{Page 78}

#### Accessibilité numérique

Accès trouble de la communication Canada. Rendre vos documents imprimés, textes et informations électroniques accessibles. <http://fr.communication-access.org/make-your-service-accessible/make-your-services-accessible/print-text-and-e-communications/>

Accessibilité numérique, sensibilisation handicap. L'accessibilité numérique, et si nous agissions? <https://www.atalan.fr/agissons/fr/>

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Accessibilité du Web et des documents électroniques. <http://www.inlb.qc.ca/grand-public/accessibilite-et-adaptation/accessibilite-du-web-et-des-documents-electroniques/>

Secrétariat du Conseil du trésor. Standards sur l'accessibilité du Web. <https://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-informationnelles/architecture-dentreprise-gouvernementale/standards-et-normes/standards-sur-laccessibilite-du-web/>

{Page 79}

## Annexe

### Processus de développement du parc urbain accessible: questions à se poser

#### 1. Équipe

Est-ce qu'une personne est clairement identifiée dans l'organisation pour prendre en charge la coordination du projet de développement du parc urbain accessible?

Est-ce qu'une personne dans l'organisation fait la promotion des valeurs de l'accessibilité?

Quels associations ou organismes travaillant auprès et avec des personnes avec des limitations pourraient participer au projet de développement du parc accessible?

Quel sera le rôle du comité aviseur?

#### 2. Objectifs:

Que souhaitons-nous accomplir avec le développement du parc urbain accessible?

#### 3. Diagnostic

Quel est le profil de ma population?

Quel est le profil de ma population avec des limitations?

Qu'est-ce que ma population veut?

Le site où le projet de développement du parc urbain accessible est en cours peut permettre quel type d'aménagement?

Qu'aimez-vous du site?

Que souhaitez-vous mettre en valeur?

Quel type d'expérience souhaitez-vous offrir aux personnes avec des limitations?

{Page 80}

Combien de personnes, à l'interne, seront dédiées à la mise en œuvre du projet de développement du parc urbain accessible?

Quel est le budget total pour le projet de développement du parc urbain accessible?

Qui seront les partenaires du projet de développement du parc urbain accessible? Peuvent-ils contribuer financièrement?

Est-ce que d'autres villes (de taille similaire) ont réalisé un projet de parc urbain accessible semblable?

#### 4. Conception

* Études techniques
* Soumission:

Est-ce que les soumissions et les constats des experts nous permettent de réaliser le projet de développement du parc urbain accessible selon nos objectifs?

En respectant le budget?

#### 5. Développement

* Réalisation
* Évaluation

#### 6. Fonctionnement

* Promotion et communication

Comment rejoindre les personnes avec des limitations?

* Entretien

Comment outiller le personnel quant à l'entretien des aménagements accessibles?

* Évaluation

Est-ce que le parc urbain accessible répond aux besoins des personnes avec des limitations?

{Page 116}

## Annexe 3: Grille d'autoévaluation

{Page 117}

### Planification

|  | **Accessibilité de base** | **Accessibilité intermédiaire** | **Accessibilité universelle** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Comité aviseur** | Une consultation de quelques acteurs est organisée en amont du projet | Un comité composé de divers acteurs, incluant des personnes ayant des limitations, est créé et est consulté en amont du projet | Un comité composé de divers acteurs, incluant des personnes ayant des limitations, est créé et est impliqué tout au long du projet |
| **Collaboration des acteurs municipaux** | Les employés sont informés des aménagements accessibles | Les employés sont consultés en amont du projet | Les employés sont consultés tout au long du projet |

### Préparation de la visite

|  | **Accessibilité de base** | **Accessibilité intermédiaire** | **Accessibilité universelle** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Moyens de communication** | Le site Internet de la ville diffuse les informations quant aux activités et services accessibles | Certains outils de communication de la ville diffusent les informations quant aux activités et services accessibles | L'information sur les activités et services accessibles est diffusée par différents moyens de communication respectant les normes d'accessibilité et est partagée par des organismes et associations. |
| **Informations sur l'accessibilité** | Un pictogramme sur le site Internet ou sur d'autres outils de communication indique que le parc est accessible | Une liste des activités et services accessibles est diffusée sur les différents outils de communication | Une carte affichée sur les différents outils de communication présente les activités et services accessibles |
| **Informations sur les moyens d'accès** | Les points d'accès sont indiqués sur les différents outils de communication | Les points d'accès et les moyens d'accès sont indiqués sur les différents outils de communication | Une carte indiquant les accès et les moyens d'accès est affichée sur les différents outils de communication |
| **Moyens de transport** | Les moyens de transport privé (auto, à pied, etc.) sont les seules façons d'accéder au parc et des stationnements accessibles sont aménagés | Les transports publics permettent de se rendre à proximité du parc | Il est possible d'accéder au parc de façon sécuritaire par divers moyens de transport, une aire d'attente est aménagée |

{Page 118}

### Expérience en parc urbain

| **Orientation** | **Accessibilité de base** | **Accessibilité intermédiaire** | **Accessibilité universelle** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Information pour s'orienter** | Une liste des services et activités accessibles est affichée à une entrée du parc. | Une carte indique les services et activités accessibles à une entrée du parc. | Une carte, avec des éléments tactiles, spécifie les chemins, services et activités accessibles et est installée aux divers points d'accès du parc. |
| **Information pour s'orienter** | Une liste des services et activités accessibles est affichée à une entrée du parc. | Une carte indique les services et activités accessibles à une entrée du parc. | Des informations compréhensibles pour tous quant aux directions et règlements se trouvent à divers endroits dans le parc. |
| **Se déplacer dans le parc sécuritairement** | L'entretien du revêtement est fait sur demande | L'entretien est fait uniquement sur calendrier, indépendamment des demandes et des intempéries | L'entretien régulier et systématique du revêtement suite aux intempéries permet une circulation sécuritaire et fluide |
| **Se déplacer dans le parc sécuritairement** | Un changement de texture indique les dangers | Une ligne de vie se trouve aux abords des sentiers principaux | Une ligne de vie ou des bandes texturées se trouvent aux abords des sentiers, des intersections et éléments demandant une attention sécuritaire (étang, sculpture, etc.) |

{Page 119}

| **Aires** | **Accessibilité de base** | **Accessibilité intermédiaire** | **Accessibilité universelle** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Affichage** | Des indications au sol informent les utilisateurs lorsqu'arrivés aux différentes aires | Une ligne de vie indique les différentes intersections | Des panneaux de signalisation compréhensibles pour tous sont installés aux intersections |
| **Accès** | Des chemins directs relient les différentes aires | Des chemins contemplatifs et directs relient les principales aires | Des chemins directs et contemplatifs permettent d'accéder à toutes les aires d'activités |
| **Aménagement** | Des adaptations se trouvent dans une aire seulement du parc | Des adaptations se trouvent dans les principales aires, incluant des zones d'ombre et ensoleillées | Les aires sont aménagées de façon à favoriser la socialisation avec des adaptations et des zones calmes avec de l'ombre sont disponibles autant que des zones ensoleillées |
| **Diversité** | Des adaptations se trouvent dans l'aire de jeux seulement | Des adaptations pour enfants se trouvent dans les principales aires | Les aires proposent différentes expériences par des adaptations, tant aux enfants qu'aux adultes, et si ce n'est pas possible, des outils compensatoires sont proposés |
| **Équipement** | L'équipement proposé convient aux enfants utilisant un fauteuil roulant | L'équipement proposé convient aux enfants et adultes utilisant des fauteuils roulants | L'équipement proposé convient aux adultes et enfants avec différents types de limitation |

{Page 120}

| **Mobilier** | **Accessibilité de base** | **Accessibilité intermédiaire** | **Accessibilité universelle** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Affichage** | Une liste du mobilier adapté est affichée à l'accueil du parc | Les règlements à l'entrée du parc indiquent l'utilisation appropriée du mobilier adapté | Des pictogrammes indiquent l'usage prioritaire du mobilier adapté et les règlements quant à l'usage du mobilier favorisent une sensibilisation des autres utilisateurs |
| **Accès** | Le mobilier adapté est mobile | Des sentiers permettent l'accès au mobilier | L'accès aux différents mobiliers est sans obstacle et facilité par sa couleur contrastante avec l'environnement, et il est fixe au sol |
| **Aménagement** | Le mobilier est installé dans l'aire de jeux pour enfants | Le mobilier est installé dans les aires principales | Les différents mobiliers sont installés de façon à permettre une expérience similaire aux autres utilisateurs et favorisent la socialisation |
| **Diversité** | Un type de mobilier est installé à un endroit | Un type de mobilier est installé dans les aires principales | Différents mobiliers sont choisis et installés à divers endroits dans le parc afin de convenir aux différents besoins |
| **Sécurité** | Le mobilier est installé sur une dalle de béton surélevé | Le mobilier est installé sur l'herbe | Le mobilier est installé sur une dalle de béton à même le sol |
| **Entretien** | L'entretien du mobilier est fait sur demande | L'entretien du mobilier est fait suivant un calendrier indépendamment des demandes et des bris | L'entretien du mobilier est régulier |

{Page 121}

| **Sensibilisation** | **Accessibilité de base** | **Accessibilité intermédiaire** | **Accessibilité universelle** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Accueil** | Le personnel est informé des attitudes à adopter lors de l'accueil d'utilisateurs avec des limitations | Une formation de sensibilisation est offerte au personnel d'accueil | Une expérimentation de différentes limitations dans le parc est obligatoire pour le personnel d'accueil |
| **Dans le parc** | Une liste des adaptations est affichée à l'accueil du parc | Les règlements à l'entrée du parc indiquent les différentes adaptations | Des pictogrammes indiquent l'usage prioritaire des adaptations et les règlements quant à l'usage de ces adaptations favorisent une sensibilisation des autres utilisateurs |
| **Personnel** | Le personnel d'entretien se voit remettre une liste des différentes adaptations | Le personnel d'entretien fait la visite du parc avec le responsable de l'accessibilité | Le personnel d'entretien participe à une expérimentation de différentes limitations dans le parc et procède à l'entretien en suivant une fiche |